



© REUTERS

Rudolf Elmer Quand un Suisse règle ses comptes

«Ils m'ont crucifié sur la place publique, pour l'exemple, en mettant ainsi en garde ceux qui contestent le pouvoir des banques.» Un ex-banquier suisse qui révèle, sur internet, l'identité de célèbres fraudeurs s'expose à bien des ennuis. David Leloup a consacré un documentaire à Rudolf Elmer, dont la vie, depuis ses révélations sur les paradis fiscaux, est devenue... un véritable enfer. *Par Bernard Roisin*

Rudolf Elmer a passé neuf ans dans les îles Caïmans, où il a fait partie intégrante du système bancaire, dont il a finalement été banni. Sa carrière professionnelle a débuté à chez KPMG, pour ensuite rejoindre la banque Julius Baer en tant qu'auditeur interne. «J'étais donc du côté légal, raconte-t-il. En 1994, l'opportunité d'un poste aux îles Caïmans s'est présentée. La personne que j'ai remplacé m'a dit: «Desormais tu es de l'autre côté de la barrière.»

«Le grand public ignore souvent, mais les Caïmans sont une île de pirates.»

Du côté «obscur»? (Il rit.) Exactement. À l'époque, je ne voyais pas de quoi il parlait. Je me suis donc mis au travail: je savais qu'en Suisse nous fraudions le fisc, car nous prenions des décisions pour des achats et ventes d'actions et obligations dans les Caïmans. Or si la décision était prise en Suisse, nous aurions dû régler les impôts sur la transaction dans la Confédération. C'était du «shadow banking».

Que vous est-il arrivé ensuite: un problème avec la hiérarchie?

Voyageant souvent aux États-Unis, je faisais confiance à mon management. Si le CEO des Caïmans signait un contrat et que le président de Julius Baer l'approuvait, pourquoi l'aurais-je mis en doute?

Mais, petit à petit, lorsque je tombais sur des problèmes de conformité – et notamment vis-à-vis des montages financiers au service de clients douteux –, dans une sorte de réveil échevé, j'ai commencé à stopper certains: je sabotais le système jusqu'à un certain point, sans prendre trop de risques. Et cela a créé un conflit.

Par ailleurs, la filiale des Caïmans a été placée sous le contrôle de la filiale américaine. Son CEO recrutait un nouveau «chief operating officer» pour la structure filienne, afin de remplacer celui en partance. Je me suis donc présenté et j'ai vite découvert qu'existant un agenda caché visant à se débarrasser de moi. J'avais d'excellents contacts avec la maison mère en Suisse et représentais dès lors une menace.

À Zurich, j'avais évoqué certains problèmes, étant, par nature, une personne franche et très critique, qui défend son point de vue.

J'ai été victime d'un accident aux Caïmans: je fus renversé par une voiture...

Un accident? Non. Le grand public ignore souvent, mais les Caïmans sont une île de pirates... En 2008, un banquier suisse y a été drogué, mis dans une voiture à laquelle on a mis le feu. C'est le genre de «jeu qu'on y joue». Il n'y a pas que sur cette île d'ailleurs: en 2000, au Panama, un employé d'UBS, père de deux enfants, s'est littéralement volatilisé.

Pour avoir pratiqué le football avec l'équipe de la police locale, j'ai une idée assez précise de ce qui se passe dans ce pays: où le Premier ministre a été arrêté pour détournement et blanchiment d'argent.

Voilà l'environnement dans lequel vous évoluez, raison pour laquelle le parle d'île de pirates, où le système est à ce point corrompu que si vous en faites par-

tié et que vous ne jouez pas le jeu, même en tant que journaliste, il vous faut quitter ce territoire d'outre-mer britannique.

Après l'accident, avez-vous repris le travail?

Oui. En 2007, un mois avant une opération suite aux douleurs dorsales consécutives à l'accident, j'ai dû passer sous le détecteur de mensonges, car des documents physiques, qui n'ont rien à voir avec la révélation de comptes douteux qui sera faite plus tard, avaient disparu. Or je n'étais pas en suffisamment bonne santé pour faire face au test. Sans doute une machination pour se débarrasser de moi.

Était-ce une procédure légale? Malheureusement, il n'existe pas de loi sur les îles Caïmans qui légifère le détecteur de mensonges. On peut donc en faire ce qu'on veut.

Je suis donc retourné au quartier général de Zurich, où il m'a été signalé que, si je poursuivais la banque au tribunal, c'en était fini de ma carrière dans le monde bancaire. J'ai alors compris que la Suisse était aussi une île de pirates! (Il rit.)

La seule manière pour vous de dénoncer l'immense fraude en cours en révélant le nom de personnes connues pratiquant l'évasion fiscale, via les Caïmans, fut de le faire via WikiLeaks, puisque même la presse suisse ne voudrait rien faire...

Les médias suisses disposaient de l'information, mais se taisaient dans toutes les langues. Ils en avaient après moi: je fus désinformaté, pathologisé, criminalisé, isolé. J'ai par ailleurs déposé plainte auprès de l'Administration fiscale suisse, qui rétorqua qu'elle n'était pas habilitée à investiguer ces données, puisqu'elles avaient été, selon ses services, volées. Ce qui est faux, puisque j'en étais responsable, en tant qu'auditeur interne sur les îles Caïmans.

J'ai ensuite déposé plainte auprès du bureau du procureur général confédéral, en fournissant les données des clients dont les noms ont, plus tard, été publiés par le «Guardian». Dix jours après, j'ai reçu cette réponse laconique du bureau du procureur: «Aucune connexion avec la Suisse.»

Précisément, de quelle manière la presse suisse a-t-elle réagi à vos révélations?

Les médias ont argué que les informations avaient été dérobées, dans les îles Caïmans, à des clients célèbres et donc n'avaient aucune crédibilité.

Le jeu habituel: vous n'attaquez pas l'information financière, mais le lanceur d'alerte qui la livre, lequel, dans mon cas, est là maintenant pour prendre sa revanche...

Quand on ne peut attaquer le discours,

«Il m'a été signifié que, si je poursuivais la banque, c'en était fini de ma carrière. J'ai alors compris que la Suisse était aussi une île de pirates.»

on attaque la personne qui l'énonce? Tout à fait. Même chose pour Assange ou Snowden. Pas seulement la personne, en fait puisque, dans mon cas, on s'attaquait à ma famille, à ma fille. Mon épouse fut même accusée de violer le secret bancaire suisse... Ma fille a été menacée de mort, de voir son père tuer. Ils voulaient me rendre malade et cela, que je prenne un flingue... Me pousser à tuer, que je termine à l'asile».

En 2008, WikiLeaks révèle les données que vous possédez? WikiLeaks m'a sauvé la vie en rendant mes informations publiques. La banque elle-même m'a rendu service en commettant une erreur en déposant plainte contre WikiLeaks aux États-Unis. Plainte qui concernait le premier amendement sur la libre parole et la liberté de la presse. Le juge décida la fermeture du site de WikiLeaks durant quelques semaines. Dès ce moment, le monde entier voulut savoir de quoi il en retournait.

Une autre erreur de Julius Baer fut de déposer plainte en Suisse sur base de la violation du système bancaire hébété au moyen de données en provenance des îles Caïmans: cela eut pour effet de déclencher des perquisitions et de me placer en détention préventive pour trente jours. Ceci durant ma phase de stress post-traumatique la plus sérieuse; durant les dix premiers jours de mon séjour à l'ombre. J'étais entouré de quatre murs et sans une meute de détectives privés en train de me harceler.

En 2010, vous êtes resté en prison plus de 167 jours? Trente jours la première fois, 187 jours la seconde, toujours en préventive, sans avoir la possibilité de voir ma famille.

À plusieurs reprises, dans le documentaire de David Leloup, vous parlez de prendre le taureau par les cornes. Comment sont les cornes aujourd'hui?

Les cornes sont la justice et j'ai fait le choix de revenir en Suisse et de m'y défendre. Comme Jésus qui revint à Jérusalem pour se défendre, comme Gandhi en Inde, comme le Pasteur Dietrich Bonhoeffer, qui aurait pu rester à Londres durant la guerre et qui décida de retourner dans sa patrie d'origine, pour combattre le nazisme.

Je suis suisse, mon cas concerne la Confédération. De façon générale, mes compatriotes sont des gens honnêtes, mais notre monde bancaire est criminel. Pas complètement, mais à hauteur de 20%.

Je désirais rentrer, lutter contre cette dérive et faire passer mon message, en Suisse comme ailleurs, pour dénoncer un système qui fait payer la dette à l'homme de la rue, en préservant les gros puissances qui minent le fondement de nos démocraties. Mon affaire a débuté en 2005, nous

sommes en 2016 et nous n'avons pas encore atteint le deuxième niveau de procédure, ce qui sera le cas en juin. Mais je ne suis pas condamné, après onze ans. Je suis toujours accusé à tort.

Depuis le début de cette affaire, la loi suisse sur le secret bancaire a été sévèrement renforcée, pour prévenir toute initiative d'un autre lanceur d'alerte ou de quiconque briserait ce secret...

Le documentaire de David Leloup sur votre cas sera-t-il vu en Suisse? Oui, la télévision suisse italienne va le diffuser, au contraire de ses pendents franco-phonie et germanophone. Du côté italo-phonie, les banques sont peu présentes...

Après dix ans de lutte, pensez-vous que vous prendriez exactement la même initiative aujourd'hui, d'autant qu'à certains moments vous avez songé au suicide...

Oui, mais je procéderaï de manière plus intelligente. Malheureusement, il n'y a pas d'école pour les lanceurs d'alerte (il rit). Je ferais en sorte que ma famille soit à l'abri. Je me sens coupable en regard de ce qui est arrivé à ma femme, à ma famille, mes frères et mes amis. La Suisse est un petit pays et la chasse aux sorcières s'y poursuit encore comme au Moyen-Âge. Ils m'ont crucifié, pour l'exemple, sur la place publique, en mettant ainsi en garde ceux qui contestent le pouvoir des banques. Or la société a besoin de ces lanceurs d'alerte: on voit bien dans le cas de Volkswagen. Le XXI^e siècle doit devenir l'ère des lanceurs d'alerte...

Quel message adresseriez-vous aux banquiers belges sur le plan éthique? (Silence.) Vous devez savoir précisément quelle est la finalité du client dans ses transactions, connaître la source de revenus, poser des questions. Car si vous ne le faites pas, au final, c'est le juge qui vous les posera.

Quelle est la marge de manœuvre d'un employé de banque en ces matières? Infime. Si vous parlez, vous perdez votre travail.

Le président de la Banque Nationale suisse, Philipp Hildebrand, qui possédait un compte dans une banque privée, a été accusé de délit d'initié: en effet, quelques mois précédemment, à la fixation d'un taux plancher de l'Euro à 1,20 franc suisse, en 2011, par l'autorité bancaire suisse, lui et son épouse d'alors ont procédé à des transactions d'achats et de reventes de devises, pour des montants dépassant le million de dollars.

Un informaticien de la banque a rendu publique l'information, qui poussa Hildebrand à la démission. Il a été blanchi depuis par le Contrôle fédéral des finances, tandis que le lanceur d'alerte sera au tribunal, le 27 mars prochain, pour violation du secret bancaire suisse...

Humeur



BRUNO COPPENS

Le monde à l'Englert

M. François Englert, j'ose vous écrire, ce samedi, pour vous demander de démontez point par point la logique du billet ci-dessous. Je voudrais tellement avoir tort. Voilà pourquoi je réclame votre attention, quelques nanosecondes, afin que vous déclassiez (Quoi? Non, il n'y a pas fête! J'écris au prix Nobel de science quand même, je sors mes plus beaux verbes conjugués au plus-que-parfait), dans les enchevêtrements de mon raisonnement, des failles aussi profondes que celles de Doel 2 et 3 réunis. Ho! Je suis certain de me tromper de A à Z, mais, comme notre Terre est née par hasard suite à la collision frontale de deux gros cailloux célestes due à des nids-de-poule sur les autoroutes spatiales (vous confirmeriez, M. François?), je pourrais très bien avoir raison par hasard. Alors voici.

Je constate que notre monde tourne à l'envers au lieu de tourner à l'Englert. Ainsi, plutôt que de trouver une solution à un problème, l'homme prend souvent le problème pour la solution. Regardez en Syrie. Bachar Al Assad devient, pour de plus en plus de monde, LA solution. Comment faire autrement, diront certains diplomates? Si la coalition recommence à bombarder en Syrie, dans l'optique de chasser Bachar, il y aura fatalement encore plus de Syriens sur les routes vers l'Europe... Et si on ne bombarde plus la Syrie, le dictateur restera en poste et donc, il y aura, demain, encore plus de Syriens sur les routes...

Dans les deux cas, la pression d'Englert sur l'Union européenne sera très forte. Le président Trump représente, lui aussi, un sérieux problème. Pris en flagrant délit sur la question du génocide arménien, il ne respecte pas les droits de l'homme et muselle les libertés de la presse. Mais rien que l'idée qu'il puisse ouvrir ses frontières et «lâcher» dans la nature des millions de réfugiés, l'Union européenne fait dans son froc... Enfin, on ne dit pas «faire dans son froc», mais «faire sa grande commission européenne» (désolé, mon pape François du Boson, mais ma colère à provocatoire ce relâchement linguistique...). Ce problème sur pied est devenu, depuis lundi, la solution! Solution d'Ankara? Poitique en carafe.

Plutôt que de trouver une solution à un problème, l'homme prend souvent le problème pour la solution.

Mais, puisque Bachar et Erdogan sont aujourd'hui à deux doigts de décrocher le prix Nobel de la Paix (vous ne protestationneriez pas un peu, François?), un autre problème, Donald Trump, deviendra pour beaucoup d'Américains la solution. En effet, aux USA, ils se rendent compte qu'Obama n'a pas sanctionné le président syrien lorsqu'il a franchi la ligne rouge, en lançant ses gaz chimiques sur sa propre population. Le président américain est un mou qui ne tient pas ses promesses et, comme Hillary semble rêver qu'un satellite dans la galaxie Barackienne, le seul qui pourrait demain reprendre d'une main virile la direction du premier pays du monde libre, le seul homme d'une autre planète, Donald Trump, Donald. En Anglais, d'ailleurs, trempe, c'est «trump», non? (Vous n'êtes pas parfait bilingue, Sir Englert?)

Et le problème Trump débarras à la Maison Blanche, cela provoquera des réactions en chaîne et déchaînées de l'autre problème, Vladimir Poutine, qui peut actuellement bombarder rebelles syriens ou ukrainiens sans crainte de réelles représailles de la part de l'Obamou ou de l'Otan. Or, si je comprends bien la logique actuelle (Boson futé, là, j'aimerais que vous m'interrompiez...), puisque Poutine est le problème, demain, il sera... la solution! Alors tremble Otan, tremblotante! Et toi, aussi Union européenne! Et puis toi, lecteur, lectrice, car demain, les rires du monde seront entre les mains de Bachar, Erdogan, Trump et Poutine.

PS: François, serait-il possible de m'emmener visiter le Cern en Suisse? J'aimerais, en fait, séjourner quelques années dans ce sous-sol. Je sais, il y a de fortes vibrations et des ondes sans doute difficiles à supporter pour un corps humain, mais, au regard des secousses sismiques qui vont prochainement ébranler le monde à l'abri libre, cela me semble des inconforts mineurs. Merci pour votre réponse. Rapide si possible.

«L'homme qui voulait détruire le secret bancaire» (A Leak in Paradise), un documentaire de David Leloup. En salle le 23 mars (cinéma Aventure, Bruxelles). Avant-première le 19 mars, dans le cadre du festival Millenium du film documentaire.

LA CALYPSO DU COMMANDANT COUSTEAU VA VIVRE UNE NOUVELLE VIE P. 9



Johnny par Hallyday

LE SOIR

ÉGYPTE
Le tombeau
de Néfertiti,
un piège pour
touristes P. 10



Au cœur du sauvetage des migrants en Méditerranée

« Le Soir » a embarqué à bord du Cavour, le navire amiral italien de l'opération militaire « Sophia » conduite en Méditerranée par l'Union européenne. En un jour, les navires de l'opération ont secouru plus de 650 migrants naviguant sur des embarcations de fortune. Reportage. P. 12 & 13

Le stade national pourrait encore être retardé

Avant même d'avoir vu le jour, le stade national multiplie les couacs. Alors que le timing de la construction est déjà très serré, la découverte d'un chemin vicinal traversant le site où sera établie la future enceinte pourrait conduire à un nouveau retard du début de la construction. Pour abroger un sentier de ce type, il faut passer par une procédure officielle qui prend au minimum six mois. Du côté du consortium qui porte le projet, on relativise. « Des juristes travaillent à une solution », nous dit-on. Bataille d'avocats en vue ? ■

► P. 6 NOS INFORMATIONS

Pister les criminels via leur voix

Le gouvernement veut créer une base de données d'empreintes vocales. Les experts doutent de sa fiabilité.

Analyser et stocker toutes les voix lors des écoutes téléphoniques pour créer une base de données qui permettrait aux enquêteurs de relier des suspects ou des affaires entre elles. Cela ressemble à de la science-fiction, mais c'est pourtant ce que le conseil des ministres a accepté, jeudi matin. Cette empreinte vocale ne pourra

pas être utilisée comme preuve, mais elle servira uniquement à aider la justice dans son travail.

Cette idée laisse les acteurs de terrain circonspects. « Cela appelle à la plus grande vigilance. Il faut veiller à ce que les verrous administratifs et légaux subsistent », explique Luc Hennart, président du tribunal de première instance de Bruxelles, qui

voit un risque pour le respect de la vie privée. Beaucoup d'experts doutent aussi de la fiabilité de la méthode. Les scientifiques estiment que les empreintes vocales ont une marge d'erreur, dans le meilleur des cas, de 5 %. Bien loin de ce que peuvent offrir par exemple les empreintes ADN où le risque d'erreur est estimé à un sur un milliard... Sans comp-

ter que l'unicité de la voix n'est pas reconnue, et qu'elle peut évoluer en fonction de différents paramètres.

« Dans ces conditions, le niveau de performance de la méthode est très faible », conclut Jean-François Bonastre, expert en reconnaissance du locuteur. ■

► P. 2 & 3 NOS INFORMATIONS

« Le saut d'index ne doit pas être une priorité »

En ces temps de discussions budgétaires en Belgique, l'économiste Paul De Grauwe frappe fort. Pour lui, « un saut d'index ne doit pas être une priorité. La Belgique a rétabli sa compétitivité. Je sais qu'on en parle ici et là dans le cadre des efforts éventuels à réaliser pour boucher le trou du budget 2016,

mais il ne faut pas s'agenouiller devant toutes les demandes des employeurs ». D'après l'économiste de la London School of Economics, « le handicap salarial a en grande partie été résorbé » et donc le gouvernement fédéral ne doit pas prendre ce genre de mesures supplémentaires.

Paul De Grauwe déplore aussi le manque d'action des gouvernements pour relancer l'économie européenne. Il plaide pour une « relance par l'investissement public » et critique « l'inertie des pouvoirs publics ». Il regrette qu'aujourd'hui « la Banque centrale européenne (BCE) est seule pour essayer de relancer

l'activité. C'est nécessaire, mais manifestement pas suffisant... ».

L'économiste exhorte donc les Etats à prendre leurs responsabilités et à aider la BCE dans sa politique de relance par l'investissement public. ■

► P. 18 NOTRE ENTRETIEN

L'ÉDITO

Bernard Demonty



CHÔMAGE : LES EFFETS PERVERS DE LA POLITIQUE DU BÂTON

Le chômage en Belgique a atteint son plus bas niveau depuis près de vingt-cinq ans. Quel gouvernement ne rêverait pas de pareil bilan, surtout lorsqu'il a placé le mantra de la création d'emploi dans les pre-

mières lignes de son programme de majorité ?

En Belgique, celui qui annonce une baisse du chômage ou celui qui la relaie suscite généralement une accusation d'odieuse manipulation des chiffres chez les uns. Chez les autres - plutôt dans les cercles de pouvoir - on louera les mesures visionnaires de nos dirigeants.

Qu'en est-il exactement ? Lorsqu'on lit les causes de l'embellie dans le rapport annuel de l'Onem, on peine à se féliciter de manière décisive de la manière dont les deux précédents gouvernements ont appréhendé le problème. La première cause de l'embellie citée par l'Onem, c'est la croissance économique. Les dirigeants politiques ont beau

bomber le torse, la croissance, en Belgique, vogue au gré de l'activité économique des grands pays voisins, des prix du pétrole et autres éléments sur lesquels la rue de la Loi a bien peu de prise.

Manipulation des chiffres ou conséquence de mesures visionnaires ?

Deuxième raison de l'embellie : la démographie. Là aussi, dans un pays démocratique, les gouvernements ont, sur la natalité ou le vieillissement de la population, une influence proche de zéro. Reste la troisième cause : les réformes des deux derniers gouvernements. Là aussi, le flou subsiste, en raison de la méthode adoptée par le fédéral pour lutter

contre le chômage : celle du bâton. En gros, pour accompagner sur le chemin des entreprises les demandeurs d'emploi dont la période de chômage se prolonge, les deux gouvernements précédents ont choisi de réduire drastiquement leurs moyens de subsistance. Avec, au passage, un fameux gain budgétaire : un demi-milliard l'an dernier. Une méthode dont on ne doit pas nier l'efficacité : l'Onem démontre que 50 % des personnes privées d'allocations d'insertion après janvier ont retrouvé du travail. Le problème, ce sont les autres. Dans le meilleur des cas, elles vont au CPAS. Dans le pire, et c'est le cas pour 45 % des personnes exclues en janvier 2015, elles

entrent dans la catégorie statistique des « non retrouvés » (sic). Au mieux, un bienfaiteur les a pris sous son aile, au pire elles sont à la rue. Mais on n'en sait rien.

On en arrive à cette situation rocambolesque : le chômage est au plus bas depuis presque vingt-cinq ans, mais la précarité pourrait parfaitement avoir augmenté de manière tout aussi historique. Le gouvernement a peut-être réellement fait baisser le chômage. Mais il incombe à présent au ministre de l'Emploi, garant autoproclamé de la cohésion sociale, d'évaluer réellement ces nouvelles politiques, dans toutes leurs dimensions. Sinon le soupçon facile de manipulation ne sera, hélas, pas levé.

monSOIR

EUROPA LEAGUE
Anderlecht
impuissant
face au Shakhtar
Donetsk
P. 25



LANGUE
Pour sauver
le français,
faut-il supprimer
les anglicismes ?
P. 19

ANDRES SERRANO
« Aujourd'hui,
on fait beaucoup
plus attention
au politiquement
correct »
P. 32



RUDOLF ELMER
« Notre système
est moralement
corrompu »
P. 22

lesoir.be

Retrouvez notre infographie animée pour comprendre la « galaxie djihadiste » autour des auteurs des attentats de Paris.

A 12 h, découvrez la conférence de presse de Marc Wilmots annonçant sa sélection pour le match des Diables contre le Portugal.



MARCHÉS	14	ANNONCES CLASSÉES	28	MOTS CROISÉS	35	BON À DÉCOUPER	35
SCIENCES&SANTÉ	24	RÉGIONS	29	SUDOKU	35	MÉTÉO	35
NÉCROLOGIE	28	TÉLÉVISIONS	30-31	BANDE DESSINÉE	35	PETITE GAZETTE	36

S sur lesoir.be

Si le Premier ministre se soucie sincèrement de la sécurité de ses concitoyens, il existe des ennemis autrement plus dangereux que quelques centaines de personnes en quête d'asile, estiment Ecolo et Groen dans une carte blanche.

« Forest, nouveau foyer du radicalisme ? Un pur fantasme ! »

Après Molenbeek, c'est au tour de Forest d'être au centre de l'attention médiatique. La commune risque de connaître le même sort que Molenbeek : être considérée comme le foyer du radicalisme en Belgique. On en parle avec **Marc Metdepenningen**.

On force évidemment le trait titrant sur cette question mais est-elle aussi saugrenue ?

Il y a à nouveau une réduction au seul endroit où le fait criminel se produit. Ce fut le même phénomène lors de l'affaire Dutroux où Charleroi fut désignée comme la ville des pédophiles. Au-delà de cette question excessive, il se fait que nous avons affaire à un sans-papiers algérien qui n'a pas de lien organique avec la commune de Forest. On ne trouvera pas un début d'explication de sa possession d'armes en se tournant vers la commune de Forest. Ceci ne ferait



qu'évacuer toute autre explication possible au phénomène de radicalisation.

Forest n'est pas Molenbeek ?

Donner une clé d'explication au radicalisme en réduisant la réponse à la population qui habite une commune est totalement erroné. Les clés de compréhension dépassent la gestion communale. On ne peut réduire l'explication au contexte socio-économique d'une commune, sinon tous les bourgmestres de nos communes bruxelloises sont à plaindre !

Les médias ne mettent-ils pas d'huile sur le feu ?

C'est un réflexe quasi pavlovien de voir dans un lieu une clé d'explication mais je le répète, l'individu qui a été abattu mardi n'avait objectivement aucun lien organique avec la commune de Forest. Cela relève du fantasme le plus absolu. Avec les médias et les réseaux sociaux, l'information est plus que jamais de l'histoire immédiate et non de l'histoire avec un grand H. La factualité des choses demeure à préserver.

l'entretien

« Visiblement en Suisse, la justice est à vendre »

Rudolf Elmer, ex-banquier d'affaires suisse, l'un des premiers à avoir dénoncé l'évasion fiscale, est présent à Bruxelles ce week-end dans le cadre du Festival Millenium.

Son visage a été aperçu aux côtés de Julian Assange aux premières heures de WikiLeaks. Rudolf Elmer, banquier d'affaires suisse ayant travaillé pendant près de vingt ans pour la Julius Bär – la plus grande banque suisse de gestion de titres –, est « l'un des premiers lanceurs d'alerte » au monde. Entendez une des personnes qui a commencé à dénoncer les paradis fiscaux, chiffres à l'appui. « Je préfère appeler ça les personnes qui racontent la vérité », sourit ce personnage hors norme, qui parle de Dieu d'une façon presque mystique et qui martèle son message haut et fort, partout où il le peut, malgré les dommages collatéraux que ça lui a déjà coûté. « J'ai la connaissance du problème, mais c'est à la jeune génération de faire changer les choses. »

Pour que le public prenne conscience de la réalité qu'il dénonce, Rudolf Elmer parcourt le monde, débat tant devant le Parlement européen que sur les marchés lorsqu'il fait campagne en politique. Samedi, il sera à Bruxelles pour présenter en avant-première et débattre de *L'homme qui voulait détruire le secret bancaire*, un film du journaliste David Leloup qui retrace son histoire.

Comment avez-vous réagi lorsque David Leloup vous a présenté l'idée de faire un film sur votre histoire ?

A mon sens, c'est une très bonne idée de prendre le temps et de faire l'effort de la raconter. Mais au-delà de mon histoire, c'est surtout celle de ma famille et aussi des banques, du système juridique, des médias... Il est important de rendre publiques les choses que j'ai apprises, non seulement en Suisse, mais aussi dans certaines circonscriptions offshore. La société doit comprendre comment fonctionnent les choses. Dans la société occidentale, notre système est gouverné par l'argent. Ça justifie beaucoup de choses, même d'outrepasser la loi. Le système est moralement corrompu. David a pris le temps de regarder cette histoire de différents points de vue. C'était très important.

Vous n'aviez pas peur ?

Si, bien sûr. Être lanceur d'alerte, c'est s'exposer à des risques et ne pas vraiment savoir ce qui va vous arriver. Certains banquiers ont disparu dans des conditions mystérieuses. D'un autre côté, je savais que les données en ma possession étaient une sorte d'assurance-vie. J'ai essayé de trouver une protection en dénonçant ces choses, mais je me suis rendu compte que je ne la trouverais pas. En Suisse, je suis un problème politique. Ce n'est pas une question de bons ou de mauvais. C'est simplement dû au fait que je remets le système en question. Il est dans l'intérêt du gouvernement de protéger l'industrie financière ou la FFA. Les autorités suisses n'enquêteraient



Rudolf Elmer

Naissance le 1^{er} novembre 1955 à Zurich, en Suisse. Pendant près de vingt ans, il travaille pour la banque Julius Bär, notamment pour une de ses branches aux Caraïbes.

En 2008, il fournit des documents secrets à WikiLeaks et devient ainsi un des premiers lanceurs d'alerte importants. Depuis, il part en croisade contre les paradis fiscaux, dénonçant les montages offshore et le secret bancaire, ce qui lui a valu plusieurs procès et séjours en prison.

jamais sur UBS ou le Crédit suisse. On a eu le cas avec HSBC, avec du blanchiment d'argent. Visiblement, en Suisse, la justice est à vendre. Le documentaire montre joliment cette réalité. On devrait ouvrir des enquêtes sur certaines choses mais il est plus important pour le système que ça ne soit pas le cas.

Le documentaire a une forme assez proche de l'enquête journalistique. Vous croyez toujours au journalisme, malgré votre expérience parfois difficile avec les médias ?

Je pense que ça a toujours une importance, car l'homme dans la rue connaît quand même mon histoire grâce aux médias. Les journalistes devraient éduquer la société. Certains le font, d'autres pas. Malheureusement, en Suisse, à quelques exceptions près, le journalisme est très pauvre et guidé par l'argent. En Suisse, j'ai été victime de diffamation, on m'a isolé, criminalisé... Une personne devait être crucifiée sur la place

publique pour que d'autres banquiers n'empruntent pas le même chemin. Donc je pense que ce documentaire est important pour montrer qu'il est possible de survivre, de se battre et même de gagner la bataille ! Mais c'est un combat de longue haleine.

Quel est votre combat aujourd'hui ?

L'objectif est de comprendre comment fonctionne ce modèle, de rendre les choses transparentes et de les dévoiler à la société. En montrant mon histoire et ma famille, le documentaire permet au spectateur de s'identifier. Ça pourrait arriver à n'importe qui, pas uniquement dans le milieu financier : FIFA, Volkswagen... Ça montre l'importance des lanceurs d'alerte. On peut parler de Snowden, d'Assange... Je ne dirai pas que ça a changé le monde. Mais les gens regardent maintenant les choses de manière très différente. Ça en vaut la peine. Ce combat renvoie dans un sens à la Bible. David a combattu contre Goliath. Il a eu de la chance et a gagné le combat en quelques secondes. Le combat des lanceurs d'alerte mettra des années et peut-être des décennies, mais je crois toujours qu'il est possible de le gagner. J'ai perdu beaucoup d'amis mais j'en ai gagné d'autres.

Les lanceurs d'alerte ont toujours une place cruciale pour solutionner ce problème ?

Si je regarde la société, oui, je pense que c'est la seule solution que nous avons à l'heure actuelle. Je ne parle pas de petites choses mais de grands enjeux. La société civile doit comprendre que les lanceurs d'alerte doivent être protégés.

Le Conseil européen prend des initiatives dans ce sens...

Aujourd'hui, on en parle. Mais il reste encore beaucoup à faire là-dessus en Europe. Les lanceurs d'alerte du LuxLeaks doivent traverser l'enfer. Aux Etats-Unis, par exemple, c'est beaucoup mieux.

Pensez-vous que le documentaire peut changer les choses ?

Ça fait prendre conscience aux gens de cela et ça les fait réfléchir donc oui. L'intérêt est là, sinon l'effort n'en valait pas la peine. Mon expérience me procure une crédibilité donc je me dois de poursuivre ce combat. Et j'ai aussi la volonté de le faire : j'ai une fille, et sa génération a besoin de savoir comment les choses fonctionnent. Ma fille doit comprendre pourquoi elle n'a pas de piscine ou une grande maison.

C'est une des raisons pour laquelle vous êtes entré en politique ?

Oui. C'était l'une des options pour qu'on m'entende. J'ai fait campagne pour un très petit parti, de gauche, donc je savais que j'avais peu de chances d'être élu. Mais c'était important qu'il se batte pour des valeurs qui me sont chères. J'ai envie de persévérer dans cette voie car je pense toujours que j'ai un message à transmettre, et c'est une autre manière de le faire. Ce que je veux, c'est surtout de ne pas me taire.

Depuis le début de votre combat, le secret bancaire n'a fait que se renforcer en Suisse. Un échec pour vous ?

C'est comme le golf : il faut persévérer. Le secret bancaire doit disparaître, même si je pense aussi que la vie privée est importante. Il faut trouver le bon compromis. Ce qui pose problème, ce sont les pratiques abusives. C'est contre ça que je me bats. ■

Propos recueillis par GAËLLE MOURY

« L'homme qui voulait détruire le secret bancaire » de David Leloup, ce samedi 18h15 au cinéma Galeries dans le cadre du Festival Millenium. Sortie en salles le 23 mars.

LA JOURNÉE TÉLÉ

Excellent ★★★
 Bien ★★
 Faible ★
 Nul ○

LES FICTIONS

Rose et le Soldat ★★



Un téléfilm qui se penche sur une page de l'histoire de la Martinique, au moment où elle est sous la botte de l'amiral Robert. Mais des Antillais prennent tous les risques pour soutenir de Gaulle.

France 2, 20h55

We need to Talk about Kevin ★★



À l'aube de ses 16 ans, Kevin, interprété par Ezra Miller, commet l'irréparable. Le dialogue, déjà très difficile entre mère et fils, fait alors place aux souvenirs, aux doutes et aux réflexions. Pour comprendre comment son fils peut devenir un monstre.

La Trois, 21h15

LES ÉMISSIONS

Au tableau ★★

C'est Marie Arena, députée européenne (PS), qui passe à l'interrogatoire devant une classe d'enfants âgés de 8 à 14 ans. La députée va devoir notamment expliquer « en quoi l'Europe s'occupe de nous ? ».

La Deux, 20h05

Le Monde de Jamy ★★

Que font les chats quand ils disparaissent des journées entières ? Jusqu'où s'étend leur territoire ? Comment décoder les aboiements de nos chiens ? Autant de questions auxquelles Jamy tente de répondre.

France 3, 20h55

L'enfer des paradis fiscaux ★★

À la façon d'un thriller, ce film de David Leloup retrace l'histoire incroyable de Rudolf Elmer, un ex-banquier suisse, pionnier des fuites de données bancaires sur internet. Il a révélé l'identité de fraudeurs et criminels sur WikiLeaks, et en a payé le prix fort : filatures, harcèlement, exil, et même prison à deux reprises.

La Une, 22h15

France Télévisions change de visages

MERCATO Le chassé-croisé de l'été a déjà commencé

► La première « vraie » rentrée de la nouvelle présidente du service public français, Delphine Ernotte, s'annonce riche en changements.
 ► Laurent Ruquier et Elise Lucet sont les grands gagnants de ce remue-ménage.

La première « vraie » rentrée des classes, certes un peu en avance, pour la nouvelle présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte. Nommée à la tête de la télévision publique française en avril 2015, elle a pris le temps de refaçonner les grilles des quatre principales chaînes du groupe. Tout est presque déjà bouclé et les dirigeants des différentes chaînes se sont exprimés mardi dans *Le Parisien*. L'occasion pour *Le Soir* de faire le point sur les différentes rumeurs désormais avérées (ou pas) et de dresser la liste des gagnants et des perdants de la nouvelle ère « Ernotte ».

Les grilles validées, la présidente va pouvoir se consacrer pleinement à son projet de chaîne d'in-

formation en continu. France Info, c'est son nom, sera lancée le 1^{er} septembre prochain.

D'ici là, il faudra régler plusieurs questions, dont la fusion des rédactions de France 2 et France 3 ainsi que les relations avec Michel Field. Une motion de défiance contre le nouveau patron de l'info du service public a été votée par 65 % de ses journalistes qui s'insurgent, entre autres, contre la délocalisation de certaines émissions politiques un temps souhaité par Field. L'homme s'est finalement ravisé, mais il a assuré qu'il refuserait de démissionner. L'été s'annonce donc chargé et tendu à France TV. ■

Laura Cartesiani a remporté « The Voice »

TÉLÉCROCHET



Laura Cartesiani, gagnante de « The Voice Belgique ». © LARUELLE

Pour la première fois dans l'histoire du télécrochet « The Voice Belgique », c'est une fille qui a remporté le titre de plus belle voix du pays. Laura Cartesiani, 24 ans s'est imposée au terme d'une finale marquée par la présence du rappeur Maître Gims et du groupe Hooverphonic. Elle a été préférée à Emma De Quick, candidate flamande originaire de Grammont. Plus tôt dans la soirée, deux garçons : Olivier et Christophe avaient été éliminés par le public.

Laura Cartesiani est originaire de Montignies-sur-Sambre. Elle était coachée par BJ Scott qui n'avait jamais remporté l'émission en cinq années de présence. « Je ne pensais pas arriver si loin », a déclaré la gagnante qui sera bientôt maman. La chanteuse avait déjà participé au programme il y a trois ans mais avait été recalée par sa future coach pour son mauvais anglais. C'est pourtant grâce à un titre belge mais chanté dans la langue de Shakespeare « This World » de Selah Sue qu'elle a convaincu le public lors de la dernière phase du jeu. Grâce à sa victoire, elle va signer un contrat chez Universal et enregistrera son premier single. Laura Cartesiani succède à Florent Brack, gagnant de l'édition 2015 de « The Voice Belgique ». ■

MAXIME BIERMÉ

LES GAGNANTS



Laurent Ruquier

« On n'est pas couché » sera désormais rediffusé le dimanche après-midi. Le talk-show sera aussi décliné en prime time pour la présidentielle. En semaine, Ruquier animera un nouveau jeu sur le cinéma avec des comédiens, toujours sur France 2.

M.B.



Elise Lucet

C'est désormais officiel : la présentatrice de « Cash investigation » quitte le « 13 heures » de France 2 pour présenter des grandes soirées de reportages le jeudi dans la case d'« Envoyé spécial » et de « Complément d'enquête ». Une petite révolution.

M.B.



Laurent Delahousse

Le présentateur officiel de JT du week-end sur France 2 sera plus souvent présent en seconde partie de soirée. Il prépare déjà de nouveaux épisodes de sa série-documentaire « Les Français », actuellement diffusée le dimanche à 22h50 sur France 2.

M.B.



Frédéric Lopez

Sauvé par l'audience du dernier « Rendez-vous en terre inconnue », l'animateur passe des deuxièmes parties de soirée aux après-midi. Il proposera une nouvelle émission de témoignages à la place de « Toute une histoire » sur France 2.

M.B.



Thomas Thouroude

Peu connu chez nous, l'animateur qui a quitté Canal+ en janvier dernier va présenter un talk-show en direct sur le coup de 18 heures à la place du jeu « Joker » sur France2. Un pari risqué, mais il a déjà l'expérience de l'excellent « Before » sur Canal+.

M.B.



Christophe Hondelatte

Retour surprise pour celui qui avait quitté France Télévisions fâché. L'ex-animateur de « Faites entrer l'accusé » retrouvera ses premières amours avec une émission judiciaire « au cœur des procès d'assises », le lundi sur France 3.

M.B.

LES PERDANTS



Georges Pernoud

« Thalassa » n'est pas (encore) morte mais devra se contenter d'une émission par mois à la rentrée pour laisser la place à d'autres magazines « découverte » dont un qui sera présenté par Jamy de la regrettable « C'est pas sorcier ».

M.B.



Guilaine Chenu et Françoise Joly

Seize années et puis s'en vont. Les deux animatrices seront remplacées dans « Envoyé spécial » par Elise Lucet. Elles pourraient cependant revenir à l'antenne pour des soirées spéciales.

M.B.



Caroline Roux

« C politique », le magazine hebdomadaire de France 5, sera remplacé par un autre. Le nom de Patrick Cohen circule déjà. « Médias le mag » et « On n'est pas que des cobayes » sont aussi supprimés pour faire plus de place aux documentaires.

M.B.



Claire Barsacq

« On n'est plus des pigeons » s'arrête après trois saisons sur France 4. Même sort pour « L'Autre JT », « Grand Central ». La chaîne destinée aux jeunes adultes change de ligne éditoriale et devra attirer un public plus familial.

M.B.



Frédéric Taddei

Chaque année, « Ce soir ou jamais » est renouvelé sur le fil du rasoir. France 2 annonce un nouveau magazine culturel « Stupéfiant ! » signé Laurent Bon, déjà derrière « Le Petit Journal ». Taddei devra lui céder sa place un vendredi sur deux.

M.B.



Sophie Davant

Celle qui avait remplacé Jean-Luc Delarue en 2006 dans « Toute une histoire » n'interviendra plus que le matin dans « C'est au programme ». France 2 a aussi épargné « Motus » et « Les Z'amours ».

M.B.

LES BRÈVES

SÉRIE
TF1 diffusera « Marseille » produite par Netflix
 TF1 diffusera le jeudi 12 mai à 20h55, les deux premiers épisodes de « Marseille », la série produite par Netflix dans laquelle joue notamment Gérard Depardieu. Il s'agit d'un partenariat inédit entre la plateforme de vidéos en ligne et une chaîne de télévision française. Les huit épisodes que compte la série « Marseille » seront disponibles en exclusivité sur Netflix à partir du 5 mai, une semaine avant la diffusion des deux premiers épisodes sur TF1. (N.J.)

MAXIME BIERMÉ

LA LOTERIE

Euro Millions Tirage du 19/04
 11 14 15 27 44 ★★

Joker+ Tirage du 19/04
 3 7 4 8 3

Chiffres corrects	Gagnants	Gains (EUR)
6+signe astrologique	-	min 200.000
6	1	20.000
5	2	2.000
4	24	200
3	196	20
2	1.886	5
1	18.402	2
Signe Astrologique	8.383	1,50

Jackpot du prochain tirage : 1.000.000 €* à gagner.
 * Si vous êtes le seul gagnant au rang 1

Keno Tirage du 19/04

1 2 7 8 9
 16 17 19 28 30
 31 33 36 43 45
 49 52 55 58 64

Pick 3 Tirage du 19/04

0 6 5

La Loterie nationale signale que les lots inférieurs à 1.000 euros sont payables dans les centres Lotto/Joker à partir du lundi. Ces résultats sont donnés sous réserve. Les résultats définitifs seront disponibles dans votre centre Lotto/Joker.

FAIRE DE CHAQUE ROUTE UNE AVENTURE

ENTREZ DANS LE MONDE JEEP À PARTIR DE 18.490 €⁽¹⁾
Jeep. Grand Cherokee, Renegade, Cherokee & Wrangler.

Motorisations diesel à partir de 115g CO₂/km • Consommation à partir de 4,4 l/100km • 2 ou 4 roues motrices • Technologie tout-terrain légendaire • Boîte automatique jusqu'à 9 rapports.

Réservez votre essai sur Jeep.be

MOTOR VILLAGE DELTA
 Bd. des Invalides 220 - 1160 Bruxelles. +32 2 674 45 11

MOTOR VILLAGE BRUSSELS
 Chée. de Louvain 770 - 1030 Bruxelles. +32 2 702 31 24

MOTOR VILLAGE DROGENBOS
 Grote Baan 332 - 1620 Drogenbos. +32 2 334 40 40

Jeep

agir



tique citoyen.

Programmation

Quelques films à voir

► **A Syrian Love Story.** Invité d'honneur de Millenium, le documentariste Sean McAllister a filmé durant plus de cinq ans une famille déchirée par la guerre en Syrie. Le portrait sans fard mais bouleversant d'Amer Daoud, activiste palestinien qui a rencontré sa femme Raghda Hassan, révolutionnaire syrienne, dans les prisons du régime Assad... Ou les conséquences de l'engagement sur la vie privée. Fort!

Le 22/3 à 15h30 au cinéma Galeries et le 25/3 à 20 heures à Bozar (dans la foulée d'une master class donnée par Sean McAllister). A voir aussi, le 26/3 à 16h30 aux Galeries, son film culte "The Liberace of Baghdad" (2004).

► **L'homme qui voulait détruire le secret bancaire.** Pendant cinq ans, le journaliste belge David Leloup a suivi l'ancien banquier d'affaires suisse Rudolf Elmer dans son combat contre son ancien employeur, la banque Julius Baer, et contre la Justice suisse. Ou le portrait d'un lanceur d'alerte en guerre contre les paradis fiscaux et un système institutionnalisé de corruption internationale.

Le 19/3 à 18h15 aux Galeries. Suivi d'un débat avec le réalisateur et Rudolf Elmer. Sortie en salles le 23/3.

► **A Good American.** L'Autrichien Friedrich Moser signe un thriller paranoïaque sur Bill Binney, analyste de la NSA qui avait imaginé, dès les années 90, un système de traitement informatique des données recueillies par l'agence qui aurait pu, selon lui, prévenir le 11 Septembre. Bienvenue chez Big Brother! Le 20/3 à 20h30 aux Galeries et le 21/3 à l'Aventure. En présence du réalisateur et de Bill Binney.

► **Dans les limbes.** Le Français Antoine Viviani livre une réflexion philosophique et anthropologique vertigineuse sur la société de l'information, où les données sont devenues le nouveau pétrole... Une plongée envoûtante au cœur du "Cloud" narrée par la romancière Nancy Huston, à la rencontre de l'*Homo Internetus*.

Le 23/3 à 19h30 Bozar, suivi d'un débat avec le réalisateur.

► **Oncle Bernard – L'antileçon d'économie.** Un entretien au long cours, sans aucun montage, avec l'économiste français Bernard Maris, assassiné le 7 janvier 2015 dans les attentats de "Charlie Hebdo". Réalisé par le Canadien Richard Brouillette dans le cadre de son documentaire "L'encerclement" (cf. ci-dessous), cet entretien date de 2001 mais est plus que jamais d'actualité dans sa dissection du système néolibéral.

Le 20/3 à 15 heures au Civa et le 24/3 à 21 heures aux Galeries.

► **L'encerclement.** Sorti en 2008, cette somme passionnante de Richard Brouillette raconte, grâce à de nombreux entretiens avec des économistes de tous bords, comment, idéologie minoritaire au début du XX^e siècle, le néolibéralisme a fini par s'imposer en s'infiltrant dans les mondes académiques et intellectuels. Et, *in fine*, d'avoir la mainmise définitive sur l'économie mondiale. A voir absolument!

Le 23/3 à 20 heures aux Galeries.

du sens"

gage (littérature, poésie), pour exposer le sens, hors de la signification. Le langage nous mène à ce bord extrême où on ne peut plus nommer. L'art est là et il peut nous amener au-delà. Il montre qu'il y a une dimension hors langage. Je discutais hier avec l'artiste Barcelo qui est passionné par la grotte Chauvet et ses peintures animalières. Toutes les explications fonctionnelles de ces peintures des cavernes sont peu convaincantes. L'homme y a sans doute, avec ces animaux, montré des êtres vivants, mais qui étant hors du langage, étaient inquiétants pour lui. Ils étaient un appel vers l'inconnu, l'inconnaissable.

Il est frappant qu'en France, le FN s'en prenne à l'art actuel.

Le FN se réfère à la vérité donnée, à la France, au catholicisme traditionnel. Il se raccroche à un art figuratif qui exprime ces vérités et il rejette, car il le trouve inquiétant, tout ce qui procède de l'incertitude, dès que l'art désigne ce qui va au-delà de la signification. Or, pour moi, le critère de l'art est de ne pas se réduire à la signification, à ce qui apparaît d'emblée et est de plus, nommé par le titre de l'oeuvre. A ce critère-là, s'ajuste la nécessité d'une forme autonome, comme Kapoor créant sa grande structure utérine rouge dans le Grand Palais.

Les notions de beau et d'art évoluent.

Grâce aux artistes. Proust disait déjà que c'est l'écrivain qui

"L'art est entré au XX^e siècle dans un questionnement sur lui-même. Il n'y a pas une seule oeuvre qui n'interroge en même temps sur ce qu'est l'art."



JEAN-LUC NANCY
Philosophe.

forme son public. Les artistes font évoluer. Poussin disait que Le Caravage était venu au monde pour détruire la peinture.

Le corps est aussi au bord de la signification.

Oui, d'ailleurs, le corps est présent dans tous les arts. Le sport et l'érotisme sont des manières d'ouvrir à d'autres sens. La différence est que l'érotisme renvoie à l'intimité alors que dans l'art, le désir et la jouissance sont retournés vers les autres.

L'art n'est-il pas aujourd'hui, la nouvelle religion ?

Il y a longtemps qu'on a sacralisé "l'art pour l'art". Nous n'avons plus de vérités, plus de logos, plus de fondements rationnels, on se méfie de la rationalité technico-scientifique qui joue la comédie des fins infinies (désirer un téléphone, puis un GSM, puis un smartphone, etc.). Il va falloir quand même trouver une finalité ou apprendre à vivre sans finalité. Il y a des finalités qui résistent opiniâtement : vivre, faire des enfants et faire de l'art. On aurait pu laisser tomber l'art, mais pourquoi nous reste-t-il si précieux ? Ce n'est pas à cause du marché de l'art, "dégoûtant", car ce marché existe depuis toujours, rappelez-vous les fortunes que François I^{er} a dépensées pour attirer Léonard de Vinci à Amboise. Non, l'art a toujours été associé à une valeur d'exposition du sens, au-delà de sa valeur marchande ou d'usage.

LA TÉLÉ DE MERCREDI

DOCU

Dans la tête de nos animaux préférés

Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa ont arpenté la France pour rencontrer divers spécialistes afin de décrypter les secrets des animaux.

● **Fanny GUILLAUME**

Animaux de compagnie ou bêtes sauvages, ils ne peuvent pas parler mais communiquent énormément de sentiments. On se pose plein de questions à leur sujet mais peu trouvent vraiment des réponses. Pourtant, des tas de spécialistes travaillent quotidiennement à décrypter leurs secrets. Donc si vous vous demandez ce que fait votre chat quand il disparaît des journées entières, si votre canari comprend les images qui passent à la télévision ou ce que votre chien exprime lorsqu'il aboie, cette émission est faite pour vous.

Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa se sont par exemple rendus dans un bar à chats et se sont demandé pourquoi les chats ronronnaient et pourquoi ce ronronnement avait des effets positifs sur la santé des humains.

Ils ont également rencontré Pierre Cadéac, dresseur d'animaux pour le cinéma qui leur



Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa se sont rendus dans des zoos, microcosmes complexes.

Pierre Cadéac a dressé 250 animaux pour le cinéma : ours, faucons, écureuils, loups...

a expliqué ses techniques pour parvenir à se faire accepter des animaux sauvages, notamment. Et en parlant d'animaux sauvages, les deux animateurs se sont rendus dans un zoo. « *Ce qui était intéressant en se rendant dans un zoo, c'est de comprendre que telle*

scène aurait pu se produire en pleine nature. Tout l'enjeu pour les zoos est de soigner les animaux pour qu'ils demeurent en bonne santé et, en même temps, qu'ils restent sauvages. Un travail qui exige d'être très à l'écoute de l'animal, de comprendre ses gestes sans le contraindre », explique Jamy Gourmaud.

Les amis des animaux ne manqueront donc pas cette nouvelle émission du Monde de Jamy et en apprendront de bien belles. ■

France 3, 20.55

Ils sauvent des vies

Dresseurs, vétérinaires, soigneurs, policiers, experts des loups dans le parc du Gévaudan, ou des chevaux comme Frédéric Pignon, près d'Avignon... Tous scrutent les animaux pour en comprendre les moindres comportements. Des animaux qui sauvent aussi des vies dans des situations où seul le flair du chien peut nous venir en aide et détecter la menace.

DOCUMENTAIRE

L'enfer des paradis fiscaux

Être « donneur d'alerte » peut parfois avoir de lourdes conséquences.

Exemple avec le Suisse Rudolf Elmer, suivi par David Leloup.

De Zurich à l'île Maurice, en passant par Londres et Paris, le journaliste indépendant David Leloup a suivi durant sept ans la vie mouvementée de Rudolf Elmer.

Dès 2008, bien avant la vague OffshoreLeaks, LuxLeaks et SwissLeaks, Elmer entame la publication sur le tout jeune site WikiLeaks.org de données clients ultra-confidentielles provenant de la sulfureuse filiale aux îles Caïmans de la banque privée suisse Julius Bär.

Une mine d'or qui sera exploitée par plusieurs administrations fiscales de la planète,



Rudolf Elmer a révélé des infos confidentielles sur le site de Wikileaks. Il en a subi de lourdes conséquences par la suite.

dont le fisc belge. Pour Elmer, les conséquences seront très lourdes : filatures et harcèlement par des détectives privés, détentions préventives pour suspicion de violation du secret bancaire suisse, procès à répétition, acharnement médiatique, exil, chômage, burn-out...

À travers la descente aux enfers de Rudolf Elmer et sa famille, David Leloup tente de

donner à voir la puissance institutionnelle de ce fameux secret bancaire et son impact concret sur l'existence de ceux qui tentent de le défier. Mais Elmer n'est pas un chevalier blanc. Ses motivations sont diverses et complexes. Elles évoluent dans le temps. Le « lanceur d'alerte » a sa part d'ombre également. ■

La Une, 22.15

SÉRIE

NCIS : enquêtes spéciales saison 13



Rocky Carroll (à droite) est Leon Vance, le directeur du NCIS.

On avait laissé Gibbs (Mark Harmon), le boss de NCIS : enquêtes spéciales, très mal en point après qu'un adolescent lui a tiré dessus. Une agression qui devrait influencer cette 13^e saison. Celle-ci sera marquée par le départ d'un personnage historique de la série. Sortie que les scénaristes ont, paraît-il, soignée aux petits oignons...

RTL TVI, 20.25

◆ EN BREF

Lepers chroniqueur chez Hanouna

C'était dans l'air : Julien Lepers occupera bien un poste de chroniqueur dans *Touche pas à mon poste*,



présenté par Cyril Hanouna. Il faut dire que depuis son licenciement, Julien Lepers a fait plusieurs

apparitions remarquées sur le plateau. Et depuis, Hanouna est devenu son producteur. Il lui a confié lundi soir les rênes de *La Grosse émission* sur Comédie. Une première prestation qui, d'après les comptes rendus de la presse française, n'a pas convaincu...

« Coûte que coûte » sur le monde du travail

Supprimée suite aux attentats du 22 mars, l'émission *Coûte que coûte* sur le monde du travail et les nouvelles méthodes de management sera diffusée ce mercredi soir. Le postulat de départ de ce numéro : et si la solution était de supprimer les patrons ? Finis les intermédiaires, les managers, et les ordres indiscutables du PDG, place aux décisions collectives ou individuelles... Utopique direz-vous ? Et bien non, cela existe et cela s'appelle l'entreprise libérée !

« Marseille » sur TF1 dès le 12 mai

La série *Marseille*, avec Gérard Depardieu et Benoît Magimel, et produite par Netflix, sera diffusée par TF1 en prime dès le jeudi 12 mai. La série sera disponible sur la plateforme Netflix à partir du 5 mai, une semaine avant la diffusion des deux premiers épisodes sur TF1.

Cinq nouveaux numéros d'« Action ou vérité »

Après les jolies audiences enregistrées par les deux premiers numéros d'*Action ou vérité*, diffusés le vendredi soir après *Koh-Lanta* en alternance avec Arthur et *Vendredi tout est permis*, Alessandra Sublet semble avoir convaincu les patrons de TF1. Ils viennent de lui commander cinq nouveaux numéros.

Stana Katic quitte « Castle »

L'actrice Stana Katic qui incarne la détective Kate Beckett dans la série *Castle* ne sera pas présente au générique de la 9^e saison de la série policière d'ABC. Des contraintes budgétaires sont à l'origine de son départ, d'après les informations du site spécialisé Deadline.

La grande évasion

UN PORTRAIT ÉCLAIRANT DE L'EX-BANQUIER SUISSE RUDOLF ELMER DEvenu LANCEUR D'ALERTE CONTRE LES PARADIS FISCAUX.



DOCUMENTAIRE

L'Homme qui voulait détruire le secret bancaire

DE DAVID LELOUP. AVEC RUDOLF ELMER. 1 H 16. SORTIE: 23/03.

7

On ne peut diriger l'agence d'une importante banque privée suisse aux... îles Caïman sans savoir bien des choses. Rudolf Elmer a travaillé de 1994 à 2002 pour la Julius Baer Bank & Trust Company dans ce petit paradis fiscal qu'est le territoire d'outre-mer du Royaume-Uni dans les Caraïbes, 45 000 habitants et nettement plus de sièges (souvent fictifs) de sociétés offshore, sans oublier une flotte abondante de navires bénéficiant d'un pavillon de complaisance... Aujourd'hui, les responsables politiques locaux négocient - sans trop se presser- des accords d'échange

de renseignements fiscaux avec différents pays. Rudolf Elmer n'aura pas attendu cette montée de scrupules dans un monde devenu réceptif au scandale des fortunes soustraites à l'impôt. En 2008, six ans après sa démission du Julius Baer Group, le fameux site Web de Julian Assange WikiLeaks commençait la publication d'une masse de documents révélant les vilains petits et grands secrets entourant une mécanique d'évasion fiscale pratiquée aux frontières de la légalité, voire au-delà. Elmer avait transmis cette brûlante matière, après l'avoir emportée sur des disquettes, au risque de poursuites qui n'avaient pas tardé à s'abattre sur lui, avec à la clé une arrestation suivie de 30 jours de détention dès 2005. Et une condamnation par la justice suisse en janvier 2011.

Insider

La figure de ce lanceur d'alerte ne pouvait qu'intéresser le journaliste belge indépendant David Leloup, lui-même traîné devant les tribunaux pour diffamation par un proche de Nicolas Sarkozy suite à la parution (en 2010) sur le site Rue89 de son enquête intitulée *Sérigny, conseiller de Woerth, ange du paradis fiscal panaméen*. Vainqueur en appel comme en première instance, le Verviétois s'est chevillé aux pas de Rudolf Elmer, recréant son parcours et recueillant ses explications pour un documentaire qui vaut assurément le détour. Le film est factuel, ayant le souci légitime de présenter le plus clairement possible des informations riches de sens, qui éclairent un débat toujours intense entre ceux qui feignent de tout changer... pour que rien ne change (même la Bel-

gique est un paradis fiscal pour certains contribuables étrangers!), et les emmerdeurs patentés persistant à réclamer l'application d'une fiscalité identique pour tous.

L'Homme qui voulait détruire le secret bancaire est aussi et surtout un portrait réussi. Celui d'un homme en rupture de milieu, mal à l'aise dans sa position de supposé héros (voire pour certains héros) d'une cause louable. Celui aussi d'un être tourmenté, lassé de combattre le système, et dont les ambiguïtés affleurent par moments. Pas si loin au fond -mais le charme de Russell Crowe en moins- du lanceur d'alerte révélant les manœuvres de l'industrie du tabac mis en scène par Michael Mann dans son fascinant *The Insider*... ●

LOUIS DANVERS

■ LIRE AUSSI L'ARTICLE SUR LES LANCEURS D'ALERTE DANS LE VIF DE CETTE SEMAINE.

RUDOLF ELMER, en janvier 2011, s'apprête à confier au fondateur de WikiLeaks, Julian Assange (à g.), deux CD contenant les noms de clients bancaires ayant cherché à échapper au fisc.



PAUL HACKETT/REUTERS

Le sort des lanceurs d'alerte

SwissLeaks, LuxLeaks, écoutes NSA... De nombreux scandales n'éclateraient jamais si des lanceurs d'alerte ne se mouillaient pas. Ceux-ci vivent un calvaire après leur divulgation. Or, en Europe, ils sont très peu protégés.

Par **Thierry Denoël**

Rudolf Elmer est toujours debout. Pourtant, on a tout fait, en Suisse, pour tenter de briser cet homme robuste. Son péché : avoir trahi le sacro-saint secret bancaire érigé en devise nationale par les Helvètes. Elmer est un des premiers lanceurs d'alerte de l'ère WikiLeaks. Le calvaire qu'il a vécu en révélant les comptes clients de la banque Julius Bär aux îles Caimans, pour laquelle il travaillait, n'est pas digne d'une démocratie. Menaces, harcèlement jusque devant son domicile, guerre psychologique, dénonciations calomnieuses auprès des employeurs qu'il sollicitait pour un nouveau job...

Les banquiers du groupe zurichois ont engagé jusqu'à dix détectives privés pour

traquer le « traître » et l'user nerveusement. Les premières plaintes de ce dernier auprès du parquet de Zurich n'ont rien donné. Pas même l'ouverture d'une enquête. Plus consternant, le fisc à qui il s'est adressé d'emblée pour dénoncer les trusts de contribuables suisses n'a pas bougé. Pire : il a envoyé un cd-rom anonyme à plusieurs médias de son pays. Un seul a réagi en le traitant de voyou voleur de données bancaires. Elmer a aussi été placé en détention préventive pendant une demi-année, au régime strict. Tous ses amis helvètes l'ont abandonné. Il a pensé, un moment, au suicide. Mais sa détermination et l'amour tenace de sa femme et de sa fille l'ont sauvé.

Aujourd'hui, il est toujours sous le coup de deux procédures judiciaires, en degré d'appel, lancées par Julius Bär. La première, en 2005, lorsqu'il avait contacté le fisc et la presse. La seconde, en 2008, quand il s'est finalement tourné vers Julian Assange dont le site WikiLeaks a publié, en quatorze mois, quarante noms – parmi lesquels, des criminels –

des 1 130 clients dont Elmer avait copié les données. Onze ans que ça dure... Entre-temps, la Suisse a renforcé par deux fois, en 2009 et 2014, la loi sur le secret bancaire dont la violation est désormais punie d'une peine allant jusqu'à cinq ans de prison.

Les motivations d'Elmer restent un peu floues. Il était étiqueté comme « critical thinker » (jargon pour signifier « emmerdeur ») au sein de la filiale bancaire de Grand Cayman dont il était devenu auditeur interne. Il a finalement été licencié. C'est pour se venger, semble-t-il, qu'il a divulgué les petits secrets de Julius Bär. Il en a fait ensuite un combat éthique et aujourd'hui politique, puisqu'il a récemment été élu aux élections cantonales, sur la liste du parti Alternative Liste, très à gauche.

Dès qu'il a repéré son nom dans le sillage des révélations de WikiLeaks, le journaliste belge David Leloup a commencé à filmer l'incroyable destin de ce lanceur d'alerte. Il en a fait un documentaire édifiant (1) qui montre

à quel point le sort des lanceurs d'alerte peut être un enfer. Quel que soit leur objectif de départ, ceux-ci prennent des risques considérables. On se souvient du journaliste Denis Robert qui avait accusé Clearstream d'être une plate-forme mondiale du blanchiment d'argent – avec l'aide d'Ernest Backes, l'ancien numéro trois de la multinationale luxembourgeoise de compensation interbancaire. Les deux hommes ont affronté 31 procès en diffamation, qu'ils ont tous gagnés. Leur martyre judiciaire a duré onze ans. D'autres cas spectaculaires ont défrayé la chronique ces dernières années.

Outre l'affaire Snowden pour les écoutes de la NSA, le plus connu dans le domaine financier est Hervé Falciani, cauchemar de la banque HSBC (SwissLeaks). Engagé par la filiale de Genève, cet ancien croupier de

casino, sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour avoir dévoilé, en 2009, des informations sur 13 000 comptes, a été emprisonné pendant plus de cinq



HEINRICH KIEBER, à l'origine des fuites de données sur 1 400 clients de la banque LGT du Liechtenstein.

ULLMICH/GETTY IMAGES

mois en Espagne, avant d'être libéré et protégé par huit gardes du corps. En novembre dernier, il a été condamné en Suisse, par défaut, à cinq ans de prison. Il vit désormais en France. Le plus secret :

Heinrich Kieber, à l'origine des fuites sur 1 400 clients de la banque LGT du Liechtenstein, a lui aussi été condamné à une peine de prison. Il est vrai qu'il avait trempé dans une affaire immobilière douteuse. Il a aujourd'hui disparu dans la nature, protégé par les services secrets allemands à qui il avait vendu son cd-rom. Plus récemment, Antoine Deltour, le jeune auditeur de PwC qui a révélé les noms de 300 grandes entreprises ayant bénéficié des super-rulings luxembourgeois (LuxLeaks), a été placé en détention préventive et inculpé de violation du secret professionnel, en 2014. Son procès devant le tribunal correctionnel luxembourgeois doit démarrer le 26 avril prochain. Réfugié en France, ce trentenaire courageux encourt cinq ans de prison. Piquant : cet automne, le Parlement européen ●●●

FEED YOUR MIND TO GROW YOUR BUSINESS

**NOUVELLES RÉFLEXIONS.
NOUVELLES IDÉES.
NOUVELLE INSPIRATION.**

Avec le soutien de:



WWW.VLERICK.COM/FEED-FR

4 soirées. Le choix entre Anvers, Bruxelles ou Gand ou 4 webinars live interactifs



“LA STRATÉGIE À UNE ÉPOQUE TURBULENTE”
Professeure Carine Peeters

“PEAUFINÉZ VOTRE ELEVATOR PITCH”
Professeure Veroniek Collewaert

“EST-CE LA MORT DU MARKETING?”
Professeur Koen Tackx

“LE NOUVEAU MONDE DU TRAVAIL - EST-IL VRAIMENT SI NOUVEAU?”
Professeur Dirk Buyens



... lui a remis la médaille du « citoyen européen 2015 ».

Comment les protéger

La crise bancaire et économique aidant, le phénomène du *whistleblowing* (littéralement : donner un coup de sifflet) a pris de l'ampleur depuis une petite décennie. Aujourd'hui, en Europe, quatre scandales financiers sur cinq proviennent de lanceurs d'alerte, selon William Bourdon, l'un des avocats de Falciani et de Deltour. On a pu le constater : certaines des affaires révélées

« Les protections sont plus développées dans les pays anglo-saxons ou de culture protestante et germanique, constate Jacques Levy-Morelle, président de Transparency International Belgique. Dans les pays latins, c'est plus compliqué car on assimile plus facilement ces dénonciations à de la délation. » En Belgique, un dispositif existe pour les *whistleblowers* du secteur public. Rien pour ceux du privé, si ce n'est la loi de 1993 sur le blanchiment qui prévoit une immunité pénale pour les professionnels qui font une déclaration de suspicion.

de la fraude. Pour l'instant, la Commission Juncker traîne les pieds, arguant qu'il n'y aurait pas de base légale pour donner un statut au *whistleblowing* au niveau de l'Union.

« C'est faux, s'insurge l'eurodéputé Ecolo Philippe Lamberts. Dans la mesure où le comportement de certaines entreprises met en péril l'intégrité du marché européen, il y a là une base légale. On a vécu la même chose avec les bonus des banquiers. La Commission n'avait a priori pas de base légale pour légiférer. Elle a finalement pris l'angle de la stabilité financière qui pouvait être menacée par les systèmes de rémunération des banques. En réalité, il s'agit juste d'une question de volonté politique. » Le groupe des Verts réfléchit d'ailleurs, avec des juristes, à un texte de directive pour démontrer à la Commission que c'est possible aussi pour les lanceurs d'alerte. Le 4 mai prochain, ils organiseront un événement au Parlement de Bruxelles pour présenter leur idée.

Les Verts mettent aussi dans la balance la directive sur le secret des affaires qui sera votée en séance plénière mi-avril. Ce texte, qui vise à protéger les entreprises de tout espionnage économique, est très controversé car il menace le travail d'investigation des journalistes et les initiatives des lanceurs d'alerte. Il a certes été amendé et agrémenté d'exceptions, mais son champ d'application reste très large. « Dans ce texte, l'exception qui permet de protéger les lanceurs d'alerte ne me concerne pas, a déjà affirmé Antoine Deltour. Les lanceurs protégés sont ceux qui révèlent des fautes, des malversations ou des activités illégales. Je ne serais donc pas couvert par cette définition puisque les pratiques que j'ai révélées sont présumées légales au Luxembourg. »

Pour les Verts, une directive *whistleblowing* apparaît, dès lors, comme une contrepartie incontournable à la directive « secret des affaires ». Mais, avant qu'un tel texte voie le jour et qu'il soit transposé dans les législations nationales, les lanceurs d'alerte resteront longtemps vulnérables. • Th. D.

L'homme qui voulait détruire le secret bancaire, de David Leloup, en salle dès le 23 mars. Lire la critique du film dans Focus Vif, page 28.



HERVÉ FALCIANI (à dr.), ici avec son avocat William Bourdon, a dévoilé, en 2009, des informations sur 13 000 comptes bancaires suisses.

PHILIPPE WOJAZER / REUTERS

constituent des scandales planétaires. Difficile de ne pas y voir dans le chef de leurs dénonciateurs le devoir d'informer le public sur un sujet d'intérêt général.

Le prix à payer par les *whistleblowers* reste cependant énorme. Aux Etats-Unis, des chercheurs étudient d'ailleurs le syndrome posttraumatique des lanceurs d'alerte qui développeraient des pathologies spécifiques en raison des mesures de représailles parfois très violentes dont ils font l'objet. Il semble dès lors essentiel de les protéger. Selon Transparency International, des lois existent dans une soixantaine de pays, mais sept seulement sont équipés de dispositifs efficaces. C'est le cas de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis. Ce dernier Etat rétribue même les lanceurs d'alerte. Bradley Birkenfeld, à l'origine du scandale UBS, a reçu du fisc américain une récompense de 80 millions de dollars (après impôts).

C'est très mince. Le juge bruxellois Michel Claise, qui a inculpé les banques HSBC et UBS pour fraude fiscale grave et blanchiment, plaide vivement pour un véritable système de protection. « Pourquoi ne pas installer une agence nationale du *whistleblowing* sous la houlette du ministère de la Justice ? », propose-t-il.

Au niveau européen, le débat fait rage. Depuis 2007, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme est favorable aux lanceurs d'alerte.

En novembre dernier, la commission spéciale Taxe du Parlement européen, constituée à la suite du LuxLeaks, a explicitement demandé à la Commission de l'UE de prendre l'initiative – elle seule peut le faire – d'une directive sur la protection des lanceurs d'alerte, recommandant même la création d'un fonds destiné à les soutenir financièrement, qui serait alimenté par une partie de l'argent récupéré de la corruption ou

Vendredi 18 mars 2016



Rudolf Elmer est devenu l'un des premiers lanceurs d'alerte à l'ère d'internet. Son parcours fait l'objet d'un docu.



Pierre-Antoine Gifson

Au Festival Millenium

Le festival de cinéma documentaire Millenium commence aujourd'hui dans divers endroits à Bruxelles, jusqu'au 27 mars. Hormis le documentaire de David Leloup, en salles mercredi, c'est aussi l'occasion de découvrir...

«**La Chambre vide**» : Une mère bruxelloise apprend que son fils radicalisé est mort en Syrie. Projection et discussion en présence de la réalisatrice et de la protagoniste (20/3, 19 h, Cinéma Aventure).

«**Ghostland**» : Une tribu namibienne découvre l'Europe. Projection et discussion en présence des réalisateurs (25/3, 19 h 30, Cinéma Galeries).

«**The Screaming Men**» : portrait d'une chorale finlandaise qui... chante en criant. Projection et discussion en présence de la réalisatrice (24/3, 19 h 30, Cinéma Aventure).

> Programme complet : www.festivalmillenium.org

Le banquier devenu lanceur d'alerte

Présenté dans le cadre du festival Millenium, le documentaire de David Leloup retrace le parcours difficile de Rudolf Elmer.

• **EILI MASTOROU**

Il a voulu détruire le secret bancaire suisse, et il s'en est pris plein la figure. Rudolf Elmer était juste un banquier qui faisait (trop) bien son travail. Début des années 2000, il est auditeur interne pour la Julius Baer, une grande banque privée basée en Suisse, où il vit avec sa femme et sa fille. Son travail est de vérifier que les procédures de la banque correspondent aux pratiques en vigueur, en particulier pour les comptes aux îles Caïman.

Détectant des irrégularités, il pose des questions qui dérangent, ce qui lui vaudra d'être mis à la porte. Remonté contre son ex-employeur et décidé à faire éclater la vérité, Elmer va devenir un des premiers lan-



ceurs d'alerte à l'ère d'internet. «*Au début j'étais perdu. Il n'y a pas de manuel !*», confie l'homme, qui s'est au départ tourné vers le fisc et la presse suisses. «*J'ai vite compris qu'ils n'étaient pas intéressés. Pire : les journaux m'ont fait passer pour fou ! J'ai alors décidé de me tourner à l'international, et c'est là que j'ai entendu parler de Wikileaks.*»

C'est sur ce fameux site lancé par Julian Assange que David Leloup découvre, en 2008, les documents confidentiels de la Julius Baer publiés par Rudolf. «*J'ai voulu savoir qui se cachait derrière, et c'est comme ça qu'on s'est rencontrés*, explique le journaliste et réalisateur. *J'étais étonné qu'il veuille faire un film sur moi, mais à ce stade je n'avais plus grand-chose à perdre.*»

Car bien sûr, la banque a réagi : fiché, Rudolf a des procès sur le dos (pour violation du secret bancaire), est harcelé par

des détectives privés, et fait de la prison à deux reprises. Il se voit contraint de s'exiler un temps à l'île Maurice avec sa famille, qui subit aussi les conséquences de son combat, comme montre le film, qui a suivi Rudolf pendant sept ans.

«*C'est difficile d'aller contre le système, car le système c'est les banques, mais aussi les médias, la justice... Et tu penses qu'ils vont être de ton côté, puisque pour toi tu*

fais ce qui est juste.»

«**Ça a été très dur**»

Hélas, l'opacité du secret bancaire suisse dessert un système financier qui se protège féroce-ment, et dont le pouvoir semble au-dessus des États et des citoyens, comme Elmer l'a appris à ses dépens.

Malgré tout, il maintient que ça en valait la peine : «*Ça a été très dur, mais je sais que c'était la*

C'est quoi, un lanceur d'alerte ?

Né dans les années 1990, le terme « lanceur d'alerte » désigne une personne ou un groupe estimant avoir découvert des informations portant atteinte à la société (finance, environnement, santé) et souhaitant les faire connaître. En Belgique, le site sourceure.eu existe pour leur faciliter l'accès aux médias.

Le vrai lanceur d'alerte ne tire aucun profit, personnel ou financier, de ses actes, et c'est ce qui le

distingue, en théorie, d'un collaborateur ou d'un délateur. «*Bradley Birkenfeld, qui a touché 100 millions de dollars pour avoir collaboré avec la justice fiscale américaine dans le scandale UBS, ou Hervé Falciani, l'homme à l'origine de Swissleaks qui a essayé de vendre la base de données à des banques, sont davantage des opportunistes que des lanceurs d'alerte*, explique David Leloup. *D'ailleurs Falciani est planqué en France, con-*

traintement à Rudolf qui est revenu en Suisse et a fait de la prison.»

«*Au départ, pour moi, Rudolf est un chevalier gris foncé, car il est motivé par un désir de vengeance. Aujourd'hui il n'a plus de rancœur, il se bat pour un idéal : c'est devenu un chevalier blanc. Seuls les gens qui ont le sentiment d'avoir subi un préjudice extrêmement grave et injuste s'acharnent autant, pendant autant d'années, pour rétablir leur honneur.*» ■ **E.Ma.**

SCULPTURE SEAN HENRY CHEZ LKFF

Les personnages de Sean Henry ne rient pas beaucoup, pas plus qu'ils ne pleurent ou ne manifestent une autre émotion palpable: ils se contentent d'exister, droits et fascinants. Sculpteur originaire de la ville anglaise de Woking, où il est né en 1965, ce diplômé de la Bristol Polytechnic a fait sensation en 2007 en installant un couple de 13 mètres de haut - bronze peint et acier - sur un promontoire au large de la côte du Northumberland. Une décennie plus tard, sa cote a flambé, et le voilà visible dans la galerie bruxelloise qui a déjà eu la bonne idée de présenter, il y a peu, le tout aussi remarquable travail de Mario Dilitz. ☉

Jusqu'au 24 avril à la LKFF Gallery à Bruxelles, www.lkff-sculptures.com



PH. CORNET

DANSE LE TEMPS D'UNE NUIT ÉTOILÉE

Lorsqu'un ex-banquier, Denis Authier, s'associe à un ancien danseur étoile de Covent Garden, ils produisent des spectacles de ballets. Réputés pour leur gala Noureev & Friends, ils organisent aussi cette troisième nuit bruxelloise rassemblant des étoiles et solistes de différents opéras européens. Au programme, 15 numéros du répertoire classique tels que *Giselle* avec Maia Makhateli et Artur Shesterikov du Dutch National Ballet, *Romeo & Juliet* dansé par Matias Oberlin et Maria Florencia Chinellato du Hamburg Ballett ou encore cette ode à Piaf, *Je ne regrette rien*, exécutée par l'Américaine Sarah Lamb, étoile du Royal Ballet de Londres. ☉

Le 20 mars à 16 h au Cirque Royal à Bruxelles, www.lanuitdesetoiles.be



PG



PH. CORNET

MUSIQUE DU MONDE ROKIA TRAORÉ À FLAGEY

Les voyages d'enfance de Rokia Traoré, fille d'ambassadeur malien, l'ont emmenée à Bruxelles, ville qu'elle a ensuite fréquentée comme étudiante en sciences sociales à l'ULB, avant de revenir y vivre récemment. Bourlingueuse, la chanteuse malienne a signé avec le prestigieux label new-yorkais Nonesuch. Son nouvel album, *Né So*, déploie un talent vocal toujours épatant, et propose des textes engagés. L'ensemble offre des chansons d'une élégance et d'une grâce hypnotiques, idéalement portées par un groupe impeccable où l'on remarque le jeune guitariste italien Stefano Pilia, incendiaire. ☉
En concert le 19 mars à Flagey, www.flagey.be

FILMS DOCUMENTAIRES FESTIVAL MILLENIUM

On y projette une septantaine de documentaires mais on peut aussi y suivre un *master class* ou participer à des rencontres sur le thème du *webdoc*. Plus largement, le festival propose de s'immerger dans le réel contemporain sous toutes ses couvertures, notamment financières, avec *A Leak In Paradise*. Le film du Belge David Leloup est consacré à Rudolf Elmer, commissaire aux comptes suisse qui a fait trembler le système bancaire international en publiant sur WikiLeaks les listes de clients ayant un compte aux îles Caïmans, notoire paradis fiscal. Projection le 19 mars à 18h15 au Galeries Cinéma, l'un des quatre lieux avec l'Aventure, Bozar et le Civa, impliqués dans le festival. ☉

Du 18 au 27 mars à Bruxelles, www.festivalmillenium.org



PG

J'ADORE / J'ÉVITE

le Musée Dhondt-Dhaenens, formidable conservatoire flamand d'art contemporain, qui propose de fin avril à début octobre, la Maison Van Wassenhove, étonnant exemple d'architecture «brutaliste», à la location par périodes de trois jours et deux nuits.
www.museumdd.be



les préjugés et conseille donc le double CD *Lost Gems From The 70's* consacré par le label flamand N.E.W.S. au Wallon André Brasseur, organiste qui avec *Early Bird* - l'un des plus gros tubes jamais concocté par un musicien belge - a vendu au moins 6 millions d'exemplaires lors de sa sortie, en 1965.

Les paradis fiscaux, enfers de la crise

Après les États-Unis, l'Europe s'attaque enfin au dossier de l'évasion fiscale. Tant mieux, parce qu'elle aussi pourrait mener les États à leur perte.

Et si, pour éviter la prochaine crise, on commençait par forcer les plus nantis à payer leurs impôts? "Si on ne tente pas d'endiguer l'évasion fiscale aujourd'hui, elle risque de contaminer demain les nouveaux riches, voire une partie de la classe moyenne", alerte David Leloup. Le journaliste-réalisateur sait de quoi il parle. Intitulé *L'homme qui voulait détruire le secret bancaire*, son docu retrace le parcours rocambolesque du lanceur d'alerte Rudolf Elmer, cet ex-employé de la banque suisse Julius Baer qui a balancé ses dossiers les plus sulfureux sur WikiLeaks et en a payé le prix fort: passage au détecteur de mensonges, licenciement, harcèlement, procès à répétition, emprisonnements... Sauf qu'au-delà du fait divers, l'épisode a permis de braquer les

offshore particulière. Le but pour la banque étant de vendre le maximum de ces écrans et de proposer de les relocaliser tous les trois ou cinq ans. Îles Caïmans, Jersey, Guernesey, îles Vierges... En fonction des législations en vigueur ou à venir.

Un vrai jeu d'enfant. Face à la caméra de Leloup, le lanceur d'alerte suisse contacte l'un de ces gestionnaires de fortune. Un simple appel Skype, une copie du passeport et le tour est joué. En 24 heures, son patrimoine sera transféré des îles Caïmans vers le Guatemala, nouveau paradis fiscal... Pourquoi Rudolf Elmer a-t-il décidé de retourner sa veste? Était-il à ce point naïf pour ne pas avoir entendu parler des paradis fiscaux avant de bosser à Grand Cayman? Après la présentation du film au Parlement européen, on retrouve le lanceur d'alerte dans le resto d'un hôtel bruxellois. "Je n'étais pas naïf à ce point... Mais je ne me rendais pas compte de l'ampleur de la situation ni de la facilité avec laquelle on peut planquer son argent."

Mais cet ex-directeur de la filiale caribéenne de Julius Baer se rend également compte du statut peu recommandable de certains de ses clients. À l'image de feu Mario Arturo Acosta Chaparro, général mexicain proche des cartels et soupçonné de la disparition de plus de 140 personnes... Parmi les noms (ou les prête-noms) balancés par Elmer, le journaliste liégeois en repère également un moins exotique: celui du Belge Philippe Stoclet, petit-fils d'Adolphe Stoclet, le banquier qui fit ériger le palais éponyme de l'avenue de Tervueren à Bruxelles...

60 MILLIARDS BELGES PLANQUÉS EN SUISSE

Quel serait le poids de cette grande évasion fiscale? Selon le FMI, 50 % des flux financiers mondiaux transiteraient par ces paradis fiscaux. Lesquels abriteraient de 17.000 à 26.000 milliards d'euros non déclarés, ce qui représente une perte de recettes fiscales pour les États de quelque 300 milliards chaque année! Dans *La richesse cachée des nations*, Gabriel Zucman revêt ces chiffres à la baisse et estime le montant total des avoirs planqués à 6.000 milliards d'euros. Mais il estime que presque le tiers se trouverait dans les coffres helvétiques. Or, les Belges, on le sait, affectionnent particulièrement faire grimper leurs fortunes aux sommets suisses. Sur la base de documents de la Banque nationale suisse, Zucman estime d'ailleurs que les avoirs non déclarés de clients belges dans ce seul paradis fiscal atteindraient 60 milliards d'euros. Soit l'équivalent de ce que dépense l'État belge en un an pour les pensions et les soins de santé réunis...

"L'enjeu démocratique est colossal, résume David Leloup. Car, on le sait, les États compensent ce manque à gagner en surtaxant les autres contribuables ou en sacquant dans les budgets éducation, santé, culture, mobilité... La fraude fiscale a donc un solide impact sur notre vie quotidienne." D'ailleurs, l'Europe s'est enfin décidée à agir. La semaine dernière, les ministres des Finances de l'UE ont donné leur aval pour obliger les administrations fiscales des différents pays à s'échanger automatiquement toute une série de renseignements sur les multinationales. Une initiative jugée insatisfaisante par les eurodéputés verts et nombre d'associations qui fustigent notamment le fait que ces

le sommet de l'iceberg. En dessous, il y a le blanchiment d'argent, la drogue, le terrorisme... Si la Suisse est sous pression aujourd'hui, c'est moins pour l'évasion fiscale en tant que telle que pour l'argent sale qu'elle charrie! En combattant les paradis fiscaux, on fait donc d'une pierre deux coups."

Si elle ne fait pas partie de l'Union, la Confédération helvétique a, elle aussi, ratifié une convention sur la lutte contre l'évasion fiscale dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont elle est membre. Reste à savoir quel niveau de transparence sera appliqué par celle qui a érigé le secret bancaire en institution de droit et qui punit désormais tout contrevenant d'une peine allant jusqu'à cinq ans de prison... "La Suisse a probablement accepté de signer parce qu'elle a déjà un plan B pour continuer à contourner le système...", suppose le réalisateur. Vu que ce pays détient à lui seul 28 % du marché mondial de l'évasion fiscale, on ne voit pas très bien en effet comment il laisserait s'envoler cette poule aux œufs d'or.

✘ Harold Nottet

POUR COMPENSER LES PERTES OCCASIONNÉES PAR LA FRAUDE, ON SABRE DANS L'ÉDUCATION, LA SANTÉ, LA CULTURE...

données ne seront pas publiques mais seulement accessibles aux administrations. Rudolf Elmer ne nous dira pas le contraire. L'ex-banquier avait d'ailleurs communiqué ses données au fisc suisse. En vain. "Ne noircissons pas non plus le tableau à outrance, tempère un ex-détenteur de trust fiscalement amnistié. Les choses changent, notamment en Angleterre où de nombreuses personnes ont dû régulariser ce type de montages ou aux États-Unis où plus personne ne peut ouvrir un compte suisse, par exemple." D'ailleurs, les USA sont aujourd'hui les seuls à attaquer frontalement les tricheurs. Afin d'échapper à des poursuites pénales pour aide à la fraude, les banques helvétiques Julius Baer, UBS et Crédit Suisse ont d'ailleurs déjà payé respectivement 547 millions, 780 millions et 2,6 milliards de dollars d'amendes.

"Il faut mettre un frein à cette mafia de l'industrie financière, se réjouit l'ex-banquier. Car la fraude fiscale n'est que

"Crack" boursier

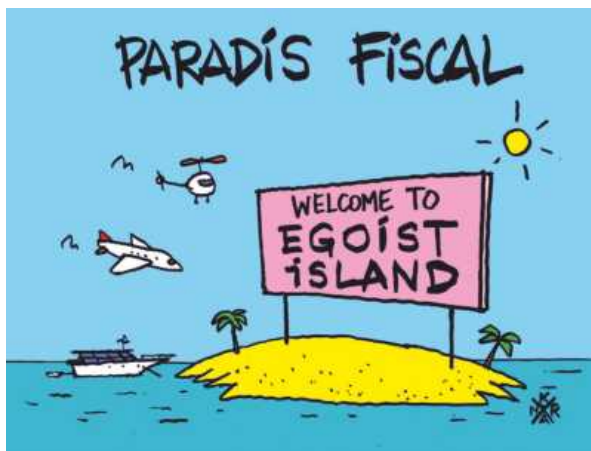
David Leloup dresse le portrait passionnant d'un ex-banquier qui a décidé de dire non.



En choisissant de se retourner contre le système de la haute finance qui l'a grassé nourri durant plusieurs années, le banquier suisse Rudolf Elmer a renoncé à sa vie anonyme et tranquille dans les hautes sphères. C'est son incroyable itinéraire que David Leloup, journaliste au mordant magazine *Médor*, trace, à la manière d'un documentaire passionnant et extrêmement fouillé, prenant des allures de thriller parano, tant la réalité semble ici dépasser la fiction. Dévoilant l'identité de fraudeurs en col blanc agissant via des sociétés offshore (il remet publiquement en 2011 ces documents compromettants à Julian Assange de WikiLeaks), Elmer ne s'attend sans doute pas au retour de bâton. Désormais ostracisé, il

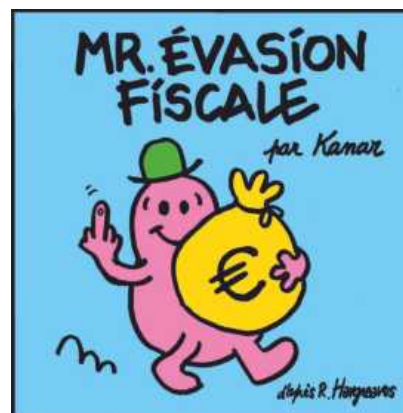
est suivi, subit des pressions, est harcelé. Sa famille est menacée et l'homme subit d'abord l'exil avant d'être envoyé par deux fois en prison par le biais de témoignages falsifiés. Mais la grande force du documentaire réside dans son souci de vérité. Elmer, omniprésent à l'écran, y est présenté dans toutes ses ambiguïtés. Certains avancent d'ailleurs qu'il s'est transformé en "lanceur d'alerte" par vengeance personnelle contre la banque privée Julius Baer pour le compte de laquelle il a longtemps travaillé aux îles Caïmans. Quoi qu'il en soit, Elmer a fait plier le géant Goliath et plus personne aujourd'hui n'ignore ce système d'évasion fiscale institutionnalisée. Et ce doc qui fait froid dans le dos nous en dresse le menu par le détail. Fascinant!

✘ Thierry Van Wayenberghe



projecteurs sur l'industrie bancaire offshore et le marché gargantuesque de l'évasion fiscale. Un système d'ailleurs moins opaque qu'il n'y paraît. "Dès qu'on parle de finance, on s'imagine un monde extrêmement complexe. C'est parfois vrai, mais en matière d'évasion fiscale, c'est souvent très simple."

De quoi parle-t-on exactement? De ces fameux trusts, ces montages financiers qui permettent aux ultra-riches de se dessaisir de leur fortune - afin de ne pas en apparaître comme le propriétaire aux yeux du fisc - tout en restant leurs bénéficiaires. Réuni sous un trust, chaque élément du patrimoine est alors placé dans une compagnie



CINÉMA A Leak in Paradise est un stupéfiant documentaire du journaliste David Leloup, sur l'opacité du système bancaire suisse et l'homme qui en a révélé le mécanisme...

Victime d'une cabale en interne alors qu'il était directeur des hedge funds pour la banque suisse Julius Baer aux îles Caïmans, Rudolf Elmer, après s'être vu mis au ban du système bancaire par cette même institution helvète, a décidé de réagir par rapport aux paradis fiscaux (les Caïmans, petites îles et territoire d'outre-mer britannique comptent 100.000 sociétés enregistrées et deux banques présentes) et révèle en deux phases le nom de personnes connues pratiquant l'évasion fiscale au travers de Wikileaks, en 2008 et 2011. Comme le fondateur de ce site de lanceurs d'alerte, il sera dès lors l'objet de menaces d'intimidation, de poursuites judiciaires... La justice suisse se montrera complice du système, tout comme les journalistes helvètes, s'attaquant non pas au discours que ces révélations trahissent (que les plus riches ne paient pas d'impôts, laissant cela à de plus pauvres), mais à la personne de celui qui les profère.

Après dix ans de combat épuisant, « Ruedi », qui ne demande rien d'autre que d'être entendu, est toujours un homme debout qui vient de se présenter aux élections cantonales, avec un certain succès.

Le film de Leloup, par ailleurs journaliste à Médor, montre comment depuis 1934, l'économie suisse ne doit son fleurissement qu'à la discrétion qu'elle propose à l'argent, quelle que soit son origine ou sa provenance, afin que ses possesseurs ne paient pas d'impôts.

Il est édifiant de voir que près de dix ans après la crise, le pouvoir des paradis fiscaux n'a fait qu'augmenter, que les banques suisses ont augmenté leurs marges, et d'entendre dans ce documentaire filmé sans effets, puisque tout est dans les faits, que si aucune action n'a réellement été entreprise par les gouvernements notamment européens, c'est que leurs membres ont souvent un compte dans ces fameuses banques suisses.

Qui en cas d'actions prises à leur encontre, pourraient facilement leur rendre... la monnaie de leur pièce.

Dr Jivago

Copyright © 2015 Roularta Media Group. Tous droits réservés



★★★★★ **El Clan**

Si vous avez aimé *Sicario* et autres *Suburra*.

Dans l'Argentine de l'après-dictature militaire, une famille bien comme il faut est en fait le responsable d'enlèvements et d'assassinats cliniques... L'histoire est vraie (on a droit à des images d'archives) et le film - balançant entre violence et dépeçage sentimental familial - perturbant. **Thriller de Pablo Trapero, avec Guillermo Francella, Peter Lanzani.**



★★★★★ **A Leak In Paradise**

Le secret bancaire dévoilé.

Rudolf Elmer est un lanceur d'alerte. Un vrai Robin des Bois, longtemps traqué, humilié, menacé. Son tort: avoir voulu révéler l'envers du décor bancaire, suisse surtout. Ce documentaire suit son combat pour sa réhabilitation en même temps qu'il révèle l'épouvantable système facilitant l'évasion fiscale. Implacable. **Documentaire de David LeLoup.**



★★★★★ **La 5^e vague**

Science-fiction adolescente.

Ça commence comme *Independence Day* (méchants extraterrestres oblige), embraie sur *San Andreas* pour plonger ensuite dans *1984* et *Metropolis*. Bien rythmé, clairement développé, avec certaines scènes impressionnantes, *La 5^e vague* est une réflexion simple, mais efficace, sur la manipulation. Un post-*Hunger Games*/*Divergent*, en plus défendable. **Science-fiction de J. Blakeson, avec Chloé Grace Moretz.**

★★★★★ **Land of Mine**

On ne sait pas tout sur 40-45...

En mai 1945, de jeunes prisonniers de guerre allemands sont envoyés au Danemark pour «nettoyer» à la main les plages truffées de mines. Une punition («ils endurent ce qu'ils nous ont fait endurer») à haut risque: stress, peur et parfois, le corps qui explose. De cette torture, Martin Zandvliet a tiré un vrai thriller historico-dramatique qui secoue les tripes.

Drame de Martin Zandvliet, avec Roland Møller, Mikkel Boe Følsgaard.

MADE IN FRANCE



Denicourt. Un drame rural, immersif et clouté de bons sentiments. Mais d'ennui, aussi.

★★★★★



sur une île (apparemment) déserte. On rit, parfois.



LE COMBAT DES CHEFS

BATMAN VS. SUPERMAN

Confrontation au sommet entre le chevalier noir (incarné cette fois par Ben Affleck) et le plus emblématique des super-héros (Henry Cavill, inchangé) avec, gravitant autour du duo, Amy Adams en Lois Lane, Jesse Eisenberg en Lex Luthor et Gal Gadot dans le rôle de Wonder Woman.

L'ACTEUR

Gérard Depardieu

Saint Amour il y a peu, *La Dream Team* cette semaine, *Marseille* en télé: Gégé entame 2016 sur les chapeaux de roue. Et le bolide Depardieu n'est pas près de s'arrêter: il sera encore cette année à l'affiche de *Tour de France* et de *Fantomas*, face à Vincent Cassel!



Un goût d'ailleurs

► **La Chine** Avec le nouveau spectacle des Baladins du Miroir, une adaptation de *La bonne âme* du *Se-Tchouan* de Bertolt Brecht. Un trio divin débarque en Chine pour faire l'inventaire des «bonnes âmes»... **Du 8 au 17 avril sous chapiteau au Parc d'Avroy à Liège. Infos: 010 88 83 29, www.lesbaladinsduiroir.be.**

► **Iran** A travers les délicates œuvres en porcelaine papier de Faezeh Afchary-Kord, Jusqu'au 30 avril. Une date à retenir: le 26 mars avec une visite guidée de l'expo, la projection de *1 comme Iran* de Sanaz Azari, un débat sur la lutte pour la liberté d'expression des artistes iraniennes suivi d'un repas traditionnel. **Au Palace d'Ath. Infos: 068 26 99 99, www.maisonculturelledath.be.**

► **En 2070** Une époque où seuls quelques humains ont survécu à «La Grande Coupure» dans un monde hostile, en ruine, croulant sous les immondices. La principale cause de leur souffrance? Devoir se passer de smartphones et de sushis! Et pourtant, un jour, ils ont été des citoyens écolos, responsables, engagés... Une pièce sur la lutte collective face à un futur menaçant. **Obsolète, du 14 au 28 avril au Varia à Bruxelles. Infos: 02 640 35 50, www.varia.be. A la Maison de la Culture de Tournai du 10 au 12 mai. Infos: 069 25 30 80, www.maisonculturetournai.com.**



Texte Myriam Berghe / Photos Docs presse

Amaluna

L'incroyable spectacle du **Cirque du Soleil** revient sous chapiteau à Knokke dès le 16 juillet. Réservez maintenant: 00 800 15 48 0000, www.cirquesoleil.com/amaluna.



Deux hommes tout nus

La comédie à succès du moment, interprétée par François Berléand et Isabelle Gelin, à voir du 12 au 17 avril au Centre culturel d'Auderghem. **Infos: 02 660 03 03, www.cc-auderghem.be.**

7,60 €
Le prix du ticket de train combiné à l'entrée pour la grande expo Dali à voir jusqu'au 32 août (surréalisme oblige!) dans la gare de Liège-Guillemins. **Infos: www.expodali.be.**



10 ans!

Une décennie déjà que le festival **Balkan Trafik** nous fait découvrir les pépites de la musique d'Europe de l'Est. Cette édition accueillera notamment Emir Kusturica, Jordi Savall, Frank London, Jahwar & Mitsoura. **Du 14 au 17 avril au Bozar à Bruxelles. Infos: www.bozar.be.**



Le nombre de films proposés par le **Festival international du Film Documentaire Millenium**. Sa spécificité? Présenter des individus lambda qui ont décidé de prendre leur vie en main, d'agir contre la fatalité. Un punk birman, une chanteuse qui brave les interdits en Iran, des femmes qui aident des migrants en route pour les USA... Pour nous rappeler que nous sommes tous des décideurs. **Jusqu'au 27 mars au Bozar, aux cinémas Galeries et Aventure ainsi qu'au CIVA à Bruxelles. Infos: www.festivalmillenium.org.**



Texte Pascal Stevens / Coordination Myriam Berghe / Photos Docs presse et Corbis

Les hommes les plus stylés de l'année selon GQ

LOS ANGELES La version américaine du magazine masculin GQ a révélé son classement annuel des « Most Stylish Men Alive » 2016. Les 13 hommes plébiscités par GQ qui ont remporté le titre de l'« homme le plus stylé du monde » sont rangés par catégorie. Les rappeurs Drake et Future, le mannequin Lucky Blue Smith et les acteurs Ryan Reynolds et Tom Hardy font

partie des lauréats. Le rappeur canadien Drake a séduit avec sa « win (gagne) à la color », Ryan Reynolds remporte le titre de « celui que l'on regarde deux fois » et Lucky Blue Smith est « le grand gagnant de la loterie génétique ». En décembre dernier, les lecteurs du magazine ont, eux, décerné la palme de l'homme le plus stylé du monde à Kanye West.



AFP / O. Andersen

La construction du musée George Lucas prend du retard

CHICAGO Une décision de justice empêche le réalisateur de démarrer les travaux du Lucas Cultural Arts Museum, à Chicago. Cette décision signifie que le projet sera sans doute retardé. La construction est mise en suspens à cause d'une plainte déposée par l'organisation à but non lucratif, Friends of the Parks, qui s'oppose à ce que le musée soit situé aux abords du lac Michigan. L'édifice doit accueillir la collection de peintures, d'illustrations et d'art numérique du réalisateur. « Le Lucas Museum of Narrative Art sera un incroyable ajout au parc des musées de la ville », avait déclaré George Lucas à l'annonce du projet. En octobre dernier, George Lucas s'était déjà vu refuser la construction de son musée à San Francisco.

COUP DE CŒUR



Un portrait terrifiant



Ph. D.R.

Eva a mis sa vie professionnelle et ses ambitions personnelles entre parenthèses pour donner naissance à Kevin. La communication entre mère et fils s'avère d'emblée très compliquée. À l'aube de ses 16 ans, il commet l'irréparable et tue plusieurs personnes. Eva s'interroge alors sur sa responsabilité. En se remémorant les étapes de sa vie avant et avec Kevin, elle tente de comprendre ce qu'elle aurait pu ou peut-être dû faire. Un portrait glaçant signé Lynne Ramsay.

« We need to talk about Kevin », La Trois, 21h10



Du paradis à l'enfer



Ph. RTBF

Ce documentaire retrace l'histoire incroyable de Rudolf Elmer, un ex-banquier suisse, pionnier des fuites de données bancaires sur internet. Il a révélé l'identité de fraudeurs et criminels sur WikiLeaks, et en a payé le prix fort : filatures, harcèlement, exil, et même prison à deux reprises. De Zurich à l'île Maurice, en passant par Londres et Paris, David Leloup a suivi durant sept ans la vie mouvementée de Rudolf Elmer. À travers son témoignage unique, il nous plonge dans les coulisses de cette industrie impénétrable et ce marché de l'évasion fiscale.

« L'enfer des paradis fiscaux », 22h15, La Une

20 avril 2016	la une	ledeux	RTL TVI
18-20h	<p>18.30 On n'est pas des pigeons ►Magazine économique. Présentation: Sébastien Nollevaux.</p> <p>19.30 JT 19h30 - Météo</p>	<p>19.00 Le 15'</p> <p>19.20 Plus belle la vie ►Série dramatique française.</p>	<p>18.30 Septante et un ►Jeu. Présentation: Jean-Michel Zecca.</p> <p>19.00 RTL info 19 heures - Météo</p> <p>19.45 Coûte que coûte ►Magazine économique. Présentation: Philippe Malherbe.</p>
20-21h	<p>20.25 QUESTIONS À LA UNE ►Magazine d'actualité. 1. Adoptions forcées: c'est arrivé près de chez vous? En novembre dernier, les autorités flamandes et les évêques de Belgique présentaient des excuses officielles aux victimes d'adoptions forcées. Jusque dans les années 80, des centaines d'enfants ont été arrachés à leur mère dans des institutions du nord du pays, avec la complicité de l'Eglise. Comment de telles pratiques ont-elles été possibles? - 2. Naître à 500 grammes: la vie à quel prix? Séréna est née à 23 semaines. C'est exceptionnel en Belgique. Un bébé à terme reste 40 semaines dans le ventre de sa mère. L'extrême prématurité se situe en dessous de 26 semaines d'âge gestationnel. Ces situations sont peu fréquentes mais, elles soulèvent des questions éthiques, suscitent beaucoup de réflexion, de discussions à l'intérieur des équipes médicales, entre les soignants et les parents.</p>	<p>20.05 AU TABLEAU ►Talk-show. Présentation: Ophélie Fontana. Ce soir, Marie Arena, députée européenne (PS) sera l'invitée d'« Au tableau »!</p> <p>20.40 UNE FAMILLE 2 EN 1 YOURS, MINE AND OURS ►Comédie de Raja Gosnell (Etats-Unis 2005). Avec Dennis Quaid (Frank Beardsley), Sean Faris (William Beardsley), Katija Pevec (Christina Beardsley)... Resté seul avec ses huit enfants après le décès de sa femme, Franck retrouve Helen, une ex-petite amie de lycée, lors d'une réunion d'anciens élèves. Helen est veuve également et élève ses dix enfants, dont six adoptés. La magie va de nouveau opérer et ils décident de s'installer ensemble. Mais l'éducation stricte quasi-militaire de Franck et celle plutôt libérale d'Helen va poser problème...</p>	<p>20.25 NCIS ENQUÊTES SPÉCIALES NCIS ►Série policière américaine. D'entre les morts. Blessé par balle, Gibbs remet sa vie entre les mains du docteur Cyril Taft, décoré de la Croix de guerre du Golf et chirurgien à bord d'un navire-hôpital naviguant dans le golfe Persique. Vance demande à DiNozzo et à Teague de partir pour Shangai sur les traces de Daniel Budd.</p>
21-22h			<p>21.15 NCIS ENQUÊTES SPÉCIALES NCIS ►Série policière américaine. Une affaire personnelle. L'agent Luis Mitchell a besoin d'aide et Gibbs demande à l'équipe de lui prêter main forte dans une affaire courante. Mais DiNozzo se demande quelle relation lie réellement Gibbs à Mitchell et pourquoi le NCIS doit renseigner cet agent. Gibbs a un comportement étrange et son nouveau look étonne son entourage.</p>
22-23h	<p>22.15 L'ENFER DES PARADIS FISCAUX ►Documentaire. Le film retrace l'histoire de Rudolf Elmer, un banquier suisse repenti qui a volontairement brisé le secret bancaire. Il a pris le risque de diffuser, via la presse et WikiLeaks, les sulfureux secrets de sa banque, la Julius Bär, installée aux îles Cayman, impliquant des noms et des personnages connus. Il le paiera très cher: filatures, harcèlement, exil, et même prison.</p>	<p>22.30 LE 12 MINUTES 22.50 ALORS ON CHANGE ►Magazine de société. La mobilité est l'un des piliers du développement durable. A la fois source de pollution atmosphérique et sonore, d'engorgement de nos villes et de stress, le transport personnel et professionnel durable constitue une clé de voûte de la société du futur. Alors, on change! s'est mis au défi de dénicher les meilleures initiatives dans le domaine, et notre Lucie en fera d'ailleurs l'expérience.</p>	<p>22.10 PERCEPTION ►Série policière américaine. Ondes négatives. Le hall du bâtiment fédéral est pris pour cible par un sniper, qui réussit à blesser un agent du FBI.</p> <p>22.55 PERCEPTION ►Série policière américaine. Un parfum de scandale. Pierce et Moretti sont aux cents coups. Ils doivent trouver rapidement une solution afin de prouver l'innocence de Donnie, qui se retrouve accusé de meurtre.</p>
23-24h	<p>23.15 Matière grise ►Magazine scientifique. Présentation: Patrice Goldberg.</p> <p>0.05 On n'est pas des pigeons ►Magazine économique.</p> <p>1.05 JT 19h30 - Météo</p> <p>1.45 Boucle de nuit</p>	<p>23.25 Studio Foot - Semaine ►Magazine sportif.</p> <p>23.40 Cyclisme - Flèche wallonne ►Résumé.</p> <p>0.10 Boucle de nuit</p>	<p>23.55 RTL info 19 heures - Météo</p> <p>0.40 Jeux de nuit ►Jeu.</p> <p>2.40 Boucle de nuit</p> <p>5.00 Bel RTL</p>
france 3	<p>18.10 Questions pour un champion: jeu. 19.00 19/20 20.00 Tout le sport: magazine sportif. 20.25 Plus belle la vie. Série dramatique française. 20.55 Le monde de Jamy: magazine scientifique. Présentation: Jamy Gourmaud, Myriam Bounafaa. 22.55 Grand Soir/3: magazine d'actualité. 23.25 Pièces à conviction: magazine de société. 0.40 Programmes de nuit</p>	ledeux	<p>18.15 Programmes de jour</p> <p>19.50 Les Niouzz traduction gestuelle: magazine. 20.00 En quête de sens - Livres, ensemble: magazine religieux. 20.30 JT 19h30 21.05 L'invitation 21.10 We Need to Talk about Kevin. Drame de Lynne Ramsay (Angleterre-Etats-Unis 2011). 23.00 Coupé au montage 23.25 La cité du livre 23.40 Renaître 0.00 Programmes de nuit</p>
AB3	<p>18.30 Made in Groland: divertissement. 18.55 Le Grand journal: magazine d'actualité. 20.15 Le petit journal: divertissement. 20.50 Les Guignols de l'Info: divertissement. 21.00 Un peu, beaucoup, aveuglément. Comédie romantique de Clovis Cornillac (France 2015). 22.30 Robin des Bois, la véritable histoire. Comédie de Anthony Marciano (France 2015). 0.00 Programmes de nuit</p>	ledeux	<p>18.10 Les frères Scott. (One Tree Hill). Série dramatique américaine. 19.00 C'est mon choix: talk-show. Présentation: Evelyne Thomas. 20.00 Nouvelle Star: divertissement. 22.05 Le grand blind test: jeu. Présentation: Laurence Boccolini. 23.40 Le grand blind test: jeu. 1.15 Le jour où tout a basculé: magazine de société. 1.35 Programmes de nuit</p>

« L'homme qui voulait détruire le secret bancaire » (A Leak in Paradise), de David Leloup

<http://www.pauljorion.com/blog/2016/02/25/lhomme-qui-voulait-detruire-le-secret-bancaire-a-leak-in-paradise-de-david-leloup/>

Paul Jorion

Le 23 mars sortira en salles en Belgique un documentaire de David Leloup intitulé « L'homme qui voulait détruire le secret bancaire ». Le film a déjà pu être vu sur une chaîne de télévision néerlandaise coproductrice, sous l'appellation « A Leak in Paradise », une fuite au paradis, le paradis en question étant les Iles Caïman où a longtemps travaillé l'homme auquel le film est consacré, Rudolf Elmer, autrefois employé de la banque suisse Julius Bär.

Ni le titre anglais, ni le titre français ne conviennent parfaitement. « Paradise » renvoie certainement à l'expression « paradis fiscal », ce qu'on qualifie en anglais de « tax haven », c'est-à-dire « havre fiscal ». Une rumeur veut que l'expression « paradis fiscal » serait la traduction inadéquate de « tax haven », le traducteur ayant confondu « haven » avec le mot « heaven », signifiant bien « le Ciel ». Quant à « L'homme qui voulait détruire le secret bancaire », l'étiquette est malheureuse dans la mesure où Rudolf Elmer a souvent répété qu'il ne voulait pas détruire le secret bancaire : « La protection du caractère privé est importante et je ne suis pas opposé au secret bancaire mais les firmes abusent de ce secret », a-t-il ainsi un jour déclaré.

L'histoire de Rudolf Elmer est curieuse : elle montre un personnage, abondamment présent dans le documentaire, devenant héros malgré lui, en dépit d'un départ dans cette voie dont le moins qu'on puisse dire est qu'il était très mal engagé : ex-employé mécontent de la banque qui l'a licencié en 2002 pour avoir échoué à un test au détecteur de mensonges et engageant alors une vendetta contre son ancien employeur – il est d'ailleurs condamné en justice pour des menaces anonymes, qu'il qualifie de son côté de « légitime défense ». Il devient ensuite au fil des années chevalier blanc d'une croisade contre l'évasion fiscale dont le point culminant est sans doute une conférence de presse en janvier 2011, au cours de laquelle il transmet solennellement à Julian Assange des disquettes censées contenir des données compromettantes pour certaines banques ; il affirmera cependant un mois plus tard que ces disquettes étaient vierges.

Un juge suisse a dit d'Elmer dans les attendus de son procès qu'il n'était pas devenu lanceur d'alertes pour des raisons éthiques mais par vengeance personnelle, ce qui est effectivement l'impression qui se dégage du documentaire. Il faut d'ailleurs louer l'auteur de « L'homme qui voulait détruire le secret bancaire », qui ne cherche pas à cacher l'ambiguïté du personnage : dans une scène, Elmer, au volant est interrogé : a-t-il

reçu une somme importante [600.000 francs suisses] de son ancien employeur pour prix de son silence sur le harcèlement dont il a été la victime ? Il perd alors contenance, dit qu'il doit réfléchir avant de répondre, il range son véhicule avant d'admettre que oui, c'est vrai. On apprend alors qu'il a placé la somme dans un havre fiscal, recourant donc à titre personnel à la formule dont son personnage public est censément un farouche dénonciateur.

Mais l'intérêt du documentaire va bien au-delà de savoir si Rudolf Elmer est complice en tout ou en partie du système qu'il a maintenant fait profession de dénoncer, la scène finale du film le montre ainsi faisant campagne dans un espace public en tant que candidat du « seul parti en Suisse dénonçant les havres fiscaux » ; on l'observe d'ailleurs de manière assez dérangeante incapable de répondre à un contradicteur qui lui affirme que la spéculation est une chose excellente.

L'intérêt du documentaire réside dans l'illustration qui nous est donnée d'un pays ayant fait d'une activité contraire à l'éthique l'une de ses industries nationales et la manière alors dont l'exécutif, le législatif, le judiciaire et même l'opinion publique, concourent à la défense de cet objectif douteux. Ainsi, un journaliste suisse à qui Elmer transmet des preuves d'évasion fiscale les communique à la police au lieu de les publier ; Elmer est ensuite incarcéré pour six mois sur la foi d'un document lui assignant une fausse épouse (une simple erreur de copier-coller sera-t-il affirmé ensuite) ; il est par ailleurs constamment intimidé, harcelé, etc. Le véritable mystère du film est pourquoi il a choisi alors de retourner vivre en Suisse, là où toutes les forces sont liguées contre lui – à moins qu'il n'y ait encore d'autres éléments dans ce récit qu'on ne nous a encore révélés qu'à moitié ...

Chaque pays s'invente des raisons grandioses lui permettant de trouver grâce à ses propres yeux quand il commet des actes dont il devrait plutôt s'abstenir : « parce que c'est une vieille tradition locale », « parce que cela crée de l'emploi », « parce que personne ici ne trouve à y redire » ... vous complétez aisément la liste des boniments imaginables. Cela dit, l'histoire des hommes présente toujours un versant ironique : quand le temps d'une certaine chose est venu, elle advient, et c'est ce qui fait que Rudolf Elmer est véritablement « L'homme qui a détruit le secret bancaire » en Suisse. Est-ce ce qu'il entendait le faire ? l'excellent documentaire de David Leloup permet d'en douter – encore que certains des mails de menace qu'il faisait parvenir à d'anciens collègues étaient signés semble-t-il « Robin des Bois », – qu'importe puisqu'il l'aura fait !

=====

- "L'homme qui voulait détruire le secret bancaire" (*A Leak in Paradise*) sortira en salles le 23 mars.
- Avant-première le 19 mars à 18h15 au Cinéma Galeries à Bruxelles dans le cadre du festival Millenium.

A Leak in Paradise : l'homme qui voulait détruire le secret bancaire c'est le titre d'un documentaire incontournable dont la sortie est prévue samedi prochain. Rudolf Elmer, le Julian Assange helvétique et le réalisateur belge David Leloup nous racontent en avant-première les dessous de secret bancaire suisse.

David contre Goliath 2.0. Un ancien banquier, Rudolf Elmer poursuit un combat acharné contre le secret bancaire, l'évasion fiscale, la justice zurichoise et les médias suisses complices.

La fraude fiscale – « Une question d'importance démocratique fondamentale »

Selon le FMI, aujourd'hui, ce sont près de 50% des flux financiers qui transitent par les paradis fiscaux. Contre les promesses d'emplois et d'afflux de capitaux, les gouvernements de ces paradis fiscaux font voter aux parlements des lois favorables à l'implantation et à l'essor de l'industrie bancaire offshore. Ces lois, qui garantissent notamment le secret bancaire, ont pour effet direct d'amputer les recettes fiscales de la plupart des autres Etats mais aussi et surtout de faciliter la corruption, le blanchiment d'argent et la criminalité internationale. Ces acteurs privent chaque année les gouvernements de la planète de quelques 300 milliards d'euros de recettes fiscales.

David Leloup réalisateur du film A leak in Paradise a voulu raconter « *l'histoire de ce hold-up permanent que nos sociétés subissent par le fait des paradis fiscaux* ». Il explique son choix d'en faire un documentaire : « *le sujet m'a toujours paru théorique, abstrait, intangible et donc relativement difficile à mettre en image* ». « *Mais écrire des articles papiers dans la presse que de moins en moins de gens lisent, ce n'est pas le meilleur moyen de sensibiliser (le public) à cette problématique* ».

Le coming-out d'un ancien insider

Rudolf Elmer est l'ex-directeur de la banque privée Suisse Julius Bär, après quinze ans de service au cœur de l'industrie bancaire, il a choisi de témoigner à visage découvert et documents à l'appui des mécanismes complexes d'évasion fiscale : « *Je voulais montrer tout ceci à la génération de ma fille, à celle de vos lecteurs. Et moi, grâce à mon expérience je peux contribuer à dévoiler, dénoncer tout cela.* » « *Je savais que tout ce que j'avais devant les yeux, les autres n'en avaient aucune idée. Ceux qui paient des impôts, paient en réalité pour ceux qui devraient payer ! Et donc je me suis demandé comment faire en sorte que ces manipulations atteignent l'opinion publique mondiale* ».

En 2009 et 2010, il collabore avec les administrations fiscales suisses, allemandes, belges et britanniques pour coincer plusieurs millionnaires fraudeurs. Il parvient à en

faire punir certains, à Bruxelles ou à Düsseldorf. Mais David Leloup déplore le système juridique suisse : « *Il y a peut-être eu des suites au niveau du fisc, on n'en sait rien à cause du secret fiscal. Mais au niveau de la justice, apparemment il n'y a jamais eu le moindre procès d'un client Suisse de la banque Julius Bär à Grand Cayman* » (filiale offshore pour laquelle travaillait Rudolf Elmer et dont il a dévoilé de nombreuses données).

Le lanceur d'alerte devait trouver un autre moyen : « *J'ai compris que si je voulais attirer l'attention, je devais d'abord aller à l'étranger, et ensuite, de l'étranger, revenir en Suisse* ». Puis David Leloup raconte : « *C'est en janvier 2011 qu'il se retrouve ainsi sous les feux de l'actualité internationale, aux côtés de Julian Assange. A Londres, lors d'une conférence de presse très médiatisée, Rudolf remet au fondateur de Wikileaks deux CD-Rom censés contenir des données bancaires explosives.* »

Le Whistle blower ajoute: « *Je suis bien sûr un grand défenseur de la vie privée, c'est essentiel. (...) Le secret bancaire fait partie de la vie privée mais tel qu'il est utilisé aujourd'hui, il s'agit plus de couvrir des comportements criminels et c'est ce que je veux montrer. C'est une loi qui aide à enfreindre la loi !* »

La loi, lui aussi est accusé de l'avoir violée, suite à cette conférence de presse, le procureur de Zurich place Rudolf Elmer en détention préventive pour violation présumée du secret bancaire suisse. Sans la moindre preuve, sans savoir ce que les CD transmis contenaient. Sur la base de cette supposition, il restera six mois en prison.

Un homme seul face au système

« *Le secret bancaire se traduit concrètement dans chacun des cinq piliers de la société Suisse* » explique David Leloup. Rudolf Elmer a mené un combat contre le « système » tout entier, « *les quatre pouvoirs en fait : le pouvoir politique, le pouvoir de contrôle du parlement, la justice, les médias et en plus de ceux-là, cinquième composante : la société civile suisse. Personne ne lui a tendu la main, bien au contraire* ».

D'abord le fisc fait la sourde oreille :

« *J'ai transmis les données au fisc suisse, cela n'a rien changé. La commission des impôts a décidé de ne pas analyser les données car elles étaient volées.* »

Juridiquement ils n'étaient « *soi-disant pas habilités* » à intervenir. Il avoue qu'au niveau strictement juridique, il a abusé de son accès aux documents mais nuance : « *Je n'ai pas volé ces données puisque j'en étais responsable. Mais les autorités fiscales ont décidé que ces données ne devaient être ni vérifiées, ni exploitées.* »

La justice zurichoise, à son tour, joue un drôle de jeu avec Rudolf Elmer. Il nous explique : « *En fait je n'ai pas trahi le secret bancaire suisse à proprement parler, j'ai enfreins la Confidentiality Law des îles Cayman. La cour de justice suisse ne pouvait pas me faire comparaitre sur la base du droit cayman mais ils devaient trouver un moyen, quel qu'il soit, pour me condamner. Alors ils m'ont accusé de trahison du secret bancaire suisse* ». Même le statut de justiciable du lanceur d'alerte et ses droits en tant que tel ont été ignorés alors qu'il a voulu se défendre des détectives privés engagés par la banque et des menaces incessantes à l'encontre de sa famille : « *toutes mes plaintes pour harcèlement ont été rejetées. J'ai donc progressivement pris conscience que les banques et la justice agissaient dans le*

même sens, presque main dans la main. Je crois que l'on peut parler d'un système moralement corrompu. »

Mais au fait, quel rôle jouent les médias dans tout ça ?
Lisez la suite...

Partie 2/2

Plus globalement, quels obstacles et dangers entravent l'épopée des lanceurs d'alerte ?

"Chers journalistes, les amis des lanceurs d'alerte ne vous aiment pas trop". Ainsi titrait lundi dernier le média français indépendant Rue89 pour dénoncer l'imprudencier fréquente de la presse qui, trahissant le précepte sacré de "protection des sources" met en danger les lanceurs d'alerte.

Le fisc et la justice d'abord, puis les médias aussi en ont fait baver à Rudolf Elmer. David Leloup témoigne : *« C'est très intéressant et je le montre dans le film, qu'à partir du même CD, les journalistes suisses n'écrivent pas du tout la même histoire que le Guardian, l'information pour eux c'était « vol de données à la banque Julius Bär » alors que dans le Guardian c'était quelque chose comme : d'importants clients, hommes politiques et militaires, ayant fricoté avec des narco trafiquants au Mexique possèdent des trusts secrets aux îles Cayman. »* De plus, *« Il (Rudolf Elmer) a été criminalisé dès le départ. Les journalistes ont raconté ce que la banque a dit de Rudolf pour se défendre, que c'était un dérangé mental, qu'il n'était pas sain d'esprit et les journalistes ont repris ça tel quel, sans même mettre de guillemets. Cela pose tout de même de lourdes questions déontologiques au niveau de la presse ».*

Malgré le harcèlement, des mois entiers en prison, un lynchage médiatique outrancier et la condition physique et psychique inquiétante qui en découle, Rudolf Elmer relativise : *« La façon dont tous m'ont traité est significative, elle envoie aussi un message à la société. Je suis de ceux qui rentrent au pays, qui retournent en Suisse alors que j'aurais pu rester à l'étranger mais je suis provoquant, je les pousse dans leurs retranchements. En réagissant, et surtout en réagissant ainsi, il me permettent de transmettre mon message ! ».*

Le sacrifice des lanceurs d'alerte serait la condition sine qua none à la prise de conscience des abus et leur abolition ? Dans le cas Elmer manifestement, il revendique un *« besoin de règles dont on ne dispose pas encore aujourd'hui. Que ce soit en Suisse ou en Europe ».*

L'urgence de la protection des lanceurs d'alerte

« Il y a toujours ces gens qui savent mais ils ne disent rien par peur des conséquences. Et ils ont raison d'avoir peur, les suites sont souvent d'une extrême violence ».

Dans chacune des récentes affaires de corruption, de Volkswagen à la FIFA pour ne citer que les plus médiatisées, les « insiders », auraient pu informer, dénoncer s'ils étaient assurés de protection. Mais jusqu'alors, *« il n'existe pas de directive spécifique visant à protéger les lanceurs d'alerte dans l'Union européenne »* indique

le réalisateur. Pourtant, Transparency International entre-autres a minutieusement travaillé à l'élaboration de lignes directrices précises, « *elles me paraissent être les plus abouties aujourd'hui* », selon lui : « *A la limite la directive européenne pourrait être, je crois, écrite en une après-midi, en reprenant ces guidelines, en les réécrivant à peine. En lisant aussi attentivement le Whistle Blower Protection Act du Royaume-Uni : c'est la première vraie loi européenne qui protège les lanceurs d'alerte, elle est reconnue par toutes les associations qui s'intéressent à ces questions* ».

De son côté et suite à ses mésaventure, Rudolf Elmer préconise : « *une sorte de conseil d'universitaires, de spécialistes vers qui l'on pourrait se tourner en tant que lanceur d'alerte, sachant à qui l'on s'adresse et on pourrait discuter sans que cela sorte. Dans mon cas, il y avait aussi des clients dont il n'était pas bon, pas juste de dévoiler les informations. Il faut quelqu'un, quelques uns au dessus qui analysent les informations. Il faut des experts qui sont fondamentalement intègres (...) Ils devraient bien sûr être élus mais je ne sais pas encore par qui, est ce que cela doit être directement par le peuple ou alors ou suffrage indirect...* »

En règle générale, ce sont les journalistes les premiers interlocuteurs des lanceurs d'alerte. David Leloup, lui-même journaliste pense que « *c'est un bon filtre car normalement un journaliste intègre écrit pour l'intérêt collectif. Donc c'est un très bon filtre pour pouvoir analyser la situation, les données révélées et voir si c'est vraiment pertinent* ».

Malgré ce statut privilégié, les journalistes sont pointés du doigt pour leur manque crucial d'attention à la sécurité de leurs interlocuteurs, lanceurs d'alerte potentiels. Le week-end dernier, à Berlin, la Fondation Logan et le CIJ (Centre for Investigative Journalism) organisaient le congrès Logan Symposium. Les grands noms du journalisme d'investigation y dénonçaient la mise en danger des lanceurs d'alerte et clamaient l'urgente nécessité de leur protection.

Jacob Appelbaum, le journaliste ayant révélé la mise sur écoute d'Angela Merkel par la NSA en 2013, regrettait l'étiquette de « *cyberactivistes* » accolés à certains lanceurs d'alertes qui les exclue du milieu journalistique et de la protection (même mince et fragile) qui en découle et leur « *fait encourir le risque d'être mis en prison* ». Preuve à l'appui : Julian Assange et Edward Snowden n'étaient présents en raison de leur statut et de la précarité de leur situation que « *sous la triste forme d'un ordinateur au pupitre* ».

Face à cela, pour Rudolf Elmer « *c'est essentiel que les lanceurs d'alerte, les vrais soient protégés, c'est à dire qu'ils puissent se montrer en public, à visage découvert. On en parle aujourd'hui de cette nécessité mais il ne se passe rien. C'est bien une illustration de l'expression anglaise : « we talk about it but we dont walk* ».

CaféBabel fait tout de même le pari que vous irez voir le film et, comme David, que l'histoire de Rudolf Elmer vous ouvrira les yeux sur ces enjeux politiques majeurs que sont la réglementation de l'usage des paradis fiscaux et la protection des lanceurs d'alertes qui la réclament.

La première Belge du documentaire A leak in Paradise : l'homme qui voulait détruire le secret bancaire aura lieu le samedi 19 mars au cinéma Aventure de Bruxelles en

présence de Rudolf Elmer et David Leloup. Il sera également projeté dans le cadre du Festival Millenium le mercredi 23 mars.